



CRÉATION DE VALEUR PAR UNE RAPPORT ANNUEL 2022 CROISSANCE DURABLE





GROUPE
MTY
GROUP

Le Groupe MTY est un franchiseur qui exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet, sous plus de 80 bannières, au Canada, aux États-Unis et à l'international. Établi à Montréal, le Groupe MTY est une famille dont le cœur bat au rythme de ses marques, l'âme même de sa stratégie multimarque. Depuis plus de 40 ans, il a su s'imposer en mettant au monde de nouveaux concepts de restauration et en réalisant des acquisitions et alliances stratégiques qui lui ont permis d'atteindre de nouveaux sommets année après année. En mariant tendances émergentes et savoir-faire opérationnel, les marques qui forment le Groupe MTY touchent, à leur manière, la vie de millions de personnes chaque année. Avec 6 788 établissements, les multiples saveurs du Groupe MTY sauront assurément répondre aux différents goûts et besoins des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.





6,788
ÉTABLISSEMENTS⁽¹⁾

332
ACQUIS

245
OUVERTS

507
FERMÉS

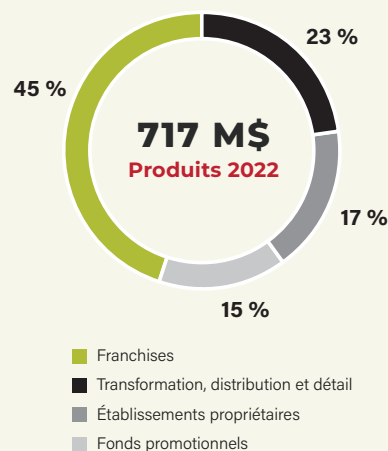
1
CÉDÉS

74,8 M\$
**RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE
AUX PROPRIÉTAIRES**

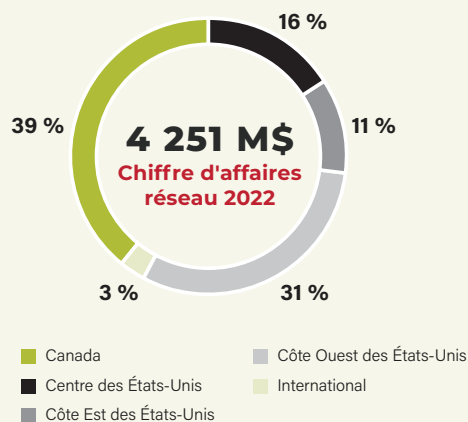
187,4 M\$
**BAIIA AJUSTÉ
NORMALISÉ⁽⁴⁾**

142,8 M\$
**FLUX DE TRÉSORERIE
D'EXPLOITATION**

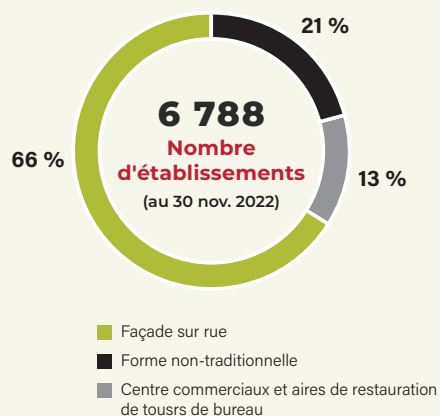
PRODUITS⁽²⁾ PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRES D'AFFAIRES RÉSEAU⁽³⁾



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR EMPLACEMENT



(1) Emplacements au 30 novembre 2022.

(2) En % des produits de l'exercice 2022, excluant les intercos.

(3) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(4) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.



COFFEE BAR
Drip Coffee 3.95
Espresso (Double) 3.95
Americano 4
Cappuccino 4
Latte (Short) 4

SPECIALS
Caramel Macchiato 5
London Fog (Short) 5

COCKTAILS
Bloody Mary 3.95
Savory Caramel Macchiato 7.75
Classic Margarita 4
Spicy Margarita 4
Mojito 5
Mojito with Lime 4
Paloma 7
Rosé Sangria 7
Wine by Glass 7.75
White Sangria 7

TEA BAR
Chai Latte (Short) 4
Iced Tea 3.95
Hot Tea 3.95
Hot Tea 3.95



2022

FAITS SAILLANTS

DES RÉSULTATS FINANCIERS SOLIDES

- Chiffre d'affaires réseau⁽¹⁾ sans précédent de 4,3 milliards de dollars
- BAIIA ajusté normalisé⁽²⁾ record de 187,4 millions de dollars
- Flux de trésorerie d'exploitation sains de 142,8 millions de dollars

LES DÉFIS OPÉRATIONNELS

- Conditions de marché incertaines
- Pressions inflationnistes
- Contraintes de la chaîne d'approvisionnement
- Pénuries de main-d'œuvre
- Restrictions liées à la COVID-19

L'ALLOCATION DU CAPITAL

- Remboursement de la dette à long terme à hauteur de 80,2 millions de dollars
- Versement de dividendes pour un montant de 20,5 millions de dollars
- Rachat d'actions pour 14,6 millions de dollars
- Dépenses en immobilisations incluant les immobilisations incorporelles de 12,7 millions de dollars

LA SITUATION FINANCIÈRE

- Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté normalisé⁽³⁾ de 2,7X
- Trésorerie de 59,5 millions de dollars
- Crédit disponible de 349,9 millions de dollars

LES ACQUISITIONS RÉCENTES

- Küto Comptoir à Tartares pour une contrepartie totale en espèces de 9,0 millions de dollars ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée de 3,5 millions de dollars (décembre 2021)
- BBQ Holdings pour une contrepartie totale de 264,4 millions de dollars (septembre 2022)
- Wetzel's Pretzels⁽⁴⁾ pour une contrepartie en espèces d'environ 282,0 millions de dollars (décembre 2022)
- Sauce Pizza and Wine⁽⁴⁾ pour une contrepartie totale de 14,8 millions de dollars, y compris une retenue sur l'acquisition de 1,1 million de dollars (décembre 2022)

(1) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(2) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(4) La transaction a été conclue après l'exercice 2022.



5 DERNIERS EXERCICES

FAITS SAILLANTS

Pour les exercices clos le 30 novembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022	2021	2020	2019	2018
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits	716 522	551 903	511 117	550 942	412 346
BAlIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	187 352	168 622	137 819	151 662	126 571
Bénéfice (perte) avant impôts	96 170	112 072	(51 949)	97 997	80 008
Résultat net (perte) attribuable aux propriétaires	74 817	85 639	(37 108)	77 675	95 776
Total du résultat global attribuable aux propriétaires	109 903	77 673	(49 726)	76 489	109 327
Résultat par action – de base (\$ par action)	3,06	3,47	(1,50)	3,09	3,95
Résultat par action – diluée (\$ par action)	3,06	3,46	(1,50)	3,08	3,95
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires (en milliers d'actions)	24 440	24 705	24 755	25 145	24 228
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers d'actions)	24 466	24 745	24 755	25 186	24 273
Nombre d'actions en circulation (en milliers d'actions)	24 413	24 670	24 706	25 071	25 170
DONNÉES SUR LE RÉSEAU					
Chiffre d'affaires réseau ⁽²⁾	4 251 200	3 631 300	3 459 100	3 619 800	2 782 500
Ventes en ligne ⁽²⁾	820 300	803 600	636 400	199 200	s.o.
Nombre d'établissements (nbre)	6 788	6 719	7 001	7 373	5 984
FLUX DE TRÉSORERIE					
Flux de trésoreries provenant des activités d'exploitation	142 797	139 299	133 652	112 951	97 880
Flux de trésoreries provenant des activités d'exploitation par action diluée (\$ par action) ⁽²⁾	5,84	5,63	5,40	4,48	4,03
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	131 270	139 001	140 652	116 938	92 598
Flux de trésorerie disponibles par action diluée (\$ par action) ⁽³⁾	5,37	5,62	5,68	4,64	3,81
Dividendes versés sur les actions ordinaires	20 518	9 141	4 633	16 713	14 530
Dividendes versés par action ordinaire (\$ par action)	0,84	0,37	0,185	0,66	0,60
Actions rachetées et annulées	14 618	2 184	18 866	5 227	—
Nombre d'actions rechetées et annulées (nbre)	256 400	36 600	364 774	98 543	—
BILAN					
Trésorerie	59 479	61 231	44 302	50 737	32 304
Actifs totaux	2 325 303	1 904 594	2 013 697	1 648 801	1 239 520
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	560 959	360 728	460 542	540 650	275 616
Capitaux propres	724 626	648 898	582 514	665 480	610 895
DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES					
Cours de clôture (\$ par action)	61,25	55,19	51,65	55,92	65,58
Haut - 52 semaines (\$ par action)	63,96	72,10	62,82	71,86	73,19
Bas - 52 semaines (\$ par action)	45,20	47,15	14,23	51,61	44,97
Capitalisation boursière (en millions de \$ par action)	1 495	1 362	1 276	1 402	1 651

(1) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(2) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.



MESSAGE DE **ÉRIC LEFEBVRE**

Chers actionnaires,

L'équipe de MTY et moi-même sommes incroyablement fiers des étapes franchies au cours de l'année 2022. L'année dernière a été la troisième année consécutive au cours de laquelle nos résultats ont été affectés d'une manière ou d'une autre par la pandémie de COVID-19. Cependant, au moment où j'écris cette lettre, l'incertitude semble s'être enfin dissipée et nos franchisés ont la possibilité de poursuivre leurs activités dans un environnement prévisible.

Malgré certaines contraintes imposées par le gouvernement au début de l'exercice 2022, MTY a réalisé un chiffre d'affaires réseau record de 4,3 milliards de dollars pour l'année. Ce montant devrait augmenter de manière significative en 2023 à la suite des acquisitions de BBQ Holdings inc., Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine à la fin de 2022 et au début de 2023. Le chiffre d'affaires réseau est la meilleure mesure des capacités de MTY à générer des redevances, et l'avenir s'annonce prometteur.

Un autre indicateur clé pour MTY est le flux de trésorerie provenant des opérations. Alors que les résultats préparés conformément aux normes IFRS ont tendance à être volatils, imprévisibles et difficiles à comprendre, les flux de trésorerie sont sans équivoque. Au cours de l'année 2022, nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 142,8 millions de dollars, soit 5,84 dollars par action diluée. Nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont révélés solides, augmentant chaque année depuis 2014 et progressant à un taux de croissance composé annuel de 20,6 %. Ces résultats ont été obtenus malgré des conditions de marché très fluctuantes, ce qui démontre la solidité et la résilience de notre modèle d'entreprise.

Au cours des dix dernières années, MTY a investi dans 28 acquisitions d'une valeur totale de 1,5 milliard de dollars et, après la fin de l'année, nous avons conclu deux autres acquisitions, en investissant 297 millions de dollars supplémentaires dans Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine. Ces marques impressionnantes ont renforcé le portefeuille de bannières de MTY.

Au cours de l'année 2022, nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 142,8 millions de dollars, soit 5,84 dollars par action diluée. Nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont révélés solides, augmentant chaque année depuis 2014 et progressant à un taux de croissance composé annuel de 20,6 %.

Les fusions et acquisitions sont au cœur de la stratégie de croissance de MTY depuis notre première acquisition en 1999. Malgré la cadence des transactions, MTY reste très disciplinée en ce qui concerne la gestion des fonds pour laquelle vous nous faites confiance. Notre objectif est d'accroître la valeur de MTY à long terme. À ce titre, nous attendons les bonnes occasions d'affaires plutôt que d'acquérir des sociétés pour plaire aux acteurs du marché à court terme. Nous avons fait preuve de cette patience au cours des dernières années, puisque MTY a attendu que les valorisations reviennent à la normale avant d'être plus active sur le marché. Nous sommes des investisseurs prudents, et lorsque des transactions dans de bonnes conditions ne sont pas possibles, nous préférons remplir notre coffre, afin d'être prêts lorsque les bonnes opportunités se présenteront.

Malgré l'accent historique mis sur la croissance par acquisition, notre équipe de direction reste déterminée à créer une croissance organique et à maximiser les actifs de notre portefeuille. Alors que la poussière retombe en ce qui concerne la pandémie, ce qui permet une comparaison significative de nos résultats avec l'année précédente sans restriction, MTY a généré une croissance organique du chiffre d'affaires réseau et un BAIIA ajusté normalisé au quatrième trimestre 2022. Ces données confirment notre capacité à produire des résultats solides malgré une certaine érosion du réseau au cours des trois dernières années. MTY a réuni une équipe incroyable et notre travail en tant que dirigeants est d'être des facilitateurs, en veillant à ce que notre réseau dispose de toutes les ressources nécessaires pour prendre les meilleures décisions au jour le jour et faire des progrès graduels vers nos objectifs. Nous avons des objectifs ambitieux pour l'avenir et c'est grâce à nos plus de 1000 employés du siège social que nous pouvons les atteindre.

Au cours des dernières années, les activités de MTY ont beaucoup évolué. Il n'y a pas si longtemps, de nombreuses personnes faisaient référence à notre fondateur et président du conseil d'administration, Stanley Ma, comme étant le « roi des aires de restauration des galeries marchandes ». Bien que nous exploitions encore un nombre important d'emplacements dans des aires de restauration des galeries marchandes, leur poids a considérablement évolué. Il y a 10 ans, 45 % des ventes de notre réseau étaient générées dans des aires de restauration des galeries marchandes ou des tours de bureaux. En 2022, ce chiffre est tombé à 11 %.

Nos activités se sont également diversifiées, créant des décalages dans nos marges du BAIIA. Nos marges du BAIIA ajusté normalisées pour les années s'étant terminées le 30 novembre 2013 et le 30 novembre 2022 étaient respectivement de 39 % et de 26 %⁽¹⁾. Cependant, ventilées par secteur, nos marges de franchisage sont restées relativement stables au cours de cette même période. Les marges consolidées ont changé en raison de l'augmentation du poids relatif des établissements propriétaires et des secteurs de la transformation, de la distribution et de la vente au détail. Nos activités de transformation, de distribution et de vente au détail ont connu une croissance importante au cours des cinq dernières années. Bien que les marges soient plus faibles dans ce secteur, il représente un excellent complément à notre activité globale, en tirant parti de la puissance de nos marques et des avantages de l'intégration verticale. Nous sommes motivés à poursuivre la croissance de ce secteur à l'avenir.

Nos marges seront également affectées à l'avenir par l'ajout de multiples établissements propriétaires très rentables acquis dans le cadre des transactions concernant BBQ Holdings, Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine. L'impact de ces transactions s'est partiellement reflété dans nos résultats du quatrième trimestre pour les établissements propriétaires de BBQ Holdings, tandis que les effets des deux dernières transactions seront visibles dans nos résultats de 2023.

Vous pouvez être assurés que l'équipe de MTY s'engage à continuer d'effectuer des transactions économiques durables et profitables dont la pertinence sera finalement reconnue par les marchés.

Pour conclure, je tiens encore une fois à vous remercier tous pour votre confiance. Je tiens également à souligner les efforts remarquables de tous nos partenaires franchisés et de nos collègues, en particulier ceux et celles qui travaillent chaque jour dans nos restaurants, nos centres de distribution et nos installations de production.



Éric Lefebvre
Président-directeur général

(1) Les chiffres de 2013 n'ont pas été retraités pour tenir compte des nouvelles normes comptables applicables en 2022.



LES PRINCIPALES ACQUISITIONS BBQ HOLDINGS

TYPE DE RESTAURANT :	Établissements de restauration à service rapide et à service complet
BANNIÈRES PHARES :	Barrio Queen, Famous Dave's, Granite City et Village Inn
LA PORTÉE GÉOGRAPHIQUE :	Présence dans 37 États aux États-Unis, ainsi qu'au Canada et aux Émirats arabes unis
NOMBRE D'EMPLACEMENTS :	198 établissements franchisés et 103 établissements propriétaires, soit un total de 301
MODALITÉS DE LA TRANSACTION :	Contrepartie totale de 264,4 millions de dollars
DATE DE CONCLUSION :	Le 7 septembre 2022
PERSPECTIVES DE L'ACQUISITION :	Devrait être immédiatement rentable et contribuer au flux de trésorerie disponible par action de MTY
COMMENTAIRE DE LA DIRECTION :	« Cette transaction constitue une autre acquisition clé pour MTY, alors que nous continuons à développer et à améliorer notre portefeuille américain existant grâce à l'ajout de neuf marques uniques », a déclaré Éric Lefebvre, le président-directeur général de MTY. « Les restaurants de BBQ Holdings sont bien établis dans chacun de leurs marchés respectifs avec un solide réseau de partenaires franchisés, des établissements propriétaires bien gérés et une équipe de gestion de premier ordre. »



LES PRINCIPALES ACQUISITIONS

WETZEL'S PRETZELS

TYPE DE RESTAURANT :

Restaurants-minute du marché des collations

BANNIÈRES PHARES :

Wetzel's Pretzels and Twisted by Wetzel's

LA PORTÉE GÉOGRAPHIQUE :

Présence dans 25 États des États-Unis, ainsi qu'au Canada et au Panama

NOMBRE D'EMPLACEMENTS :

329 établissements franchisés et 38 établissements propriétaires, soit un total de 367

MODALITÉS DE LA TRANSACTION :

Contrepartie en espèces d'environ 282,0 millions de dollars

DATE DE CONCLUSION :

Le 8 décembre 2022

PERSPECTIVES DE L'ACQUISITION :

Devrait être immédiatement rentable et contribuer aux bénéfices, au BAIIA et au flux de trésorerie disponible par action de MTY

COMMENTAIRE DE LA DIRECTION :

« Cette acquisition ajoute une nouvelle marque emblématique au portefeuille américain de MTY », a affirmé Éric Lefebvre, le président-directeur général de MTY. « Ses produits sont extrêmement appétissants et sont reconnus partout aux États-Unis par un large éventail de clients. »



Wetzel's
Pretzels

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉSUMÉ



NOURRITURE PLANÈTE GENS



Nous sommes fiers de vous présenter un aperçu de notre premier rapport sur le développement durable, publié en novembre 2022. Comme nous sommes l'un des plus importants franchiseurs et exploitants de multiples concepts de restaurants dans le monde, il est important pour nous d'avoir un impact positif sur les collectivités au sein desquelles MTY et ses fournisseurs exercent leurs activités.

Notre rapport est axé sur les piliers que sont la nourriture, la planète et les gens. Pour chacun de ces trois piliers, nous avons déterminé des objectifs et des jalons qui nous permettront de mesurer nos progrès tout en gardant le cap sur nos objectifs à long terme.

Bien que nous ayons réalisé des avancées significatives au cours de la dernière année, nous reconnaissons qu'il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. La fixation d'objectifs mesurables et la révision des priorités au fur et à mesure de l'évolution de notre environnement nous aideront dans notre démarche d'amélioration continue au cours des prochaines années.

Pour lire le rapport de développement durable au complet, allez à : <https://sustainability.mtygroup.com/fr/>



Ce rapport, conforme aux normes de présentation d'information de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI), résume les progrès réalisés au cours de l'exercice 2021 et présente les engagements pour les années à venir.

Il couvre des sujets importants liés à MTY, notamment les gens et la culture, la gouvernance, la cybersécurité et la protection des données, la sécurité alimentaire et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la salubrité des aliments et la qualité des produits, ainsi que l'impact sur l'environnement.

Une équipe interfonctionnelle composée d'individus issus de toutes les divisions a été mise en place pour rendre compte des réalisations et établir des objectifs uniformes qui s'appliquent à toutes les unités d'exploitation.

Voici quelques exemples de nos objectifs pour les années à venir :

- Publier ou rendre accessibles les informations nutritionnelles, les listes d'ingrédients et les fiches d'allergènes de nos principaux choix de menu pour nos 50 premières bannières d'ici 2023, et pour toutes les bannières d'ici 2024.
- Remplacer les plastiques difficiles à recycler par d'autres types d'emballages, au Canada, d'ici à la fin de 2023.
- Évaluer nos pratiques et nos initiatives actuelles en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI), cerner et explorer les possibilités d'amélioration et faire appel à une entreprise tierce pour établir une stratégie DEI d'ici 2023.





Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022

Faits saillants

- Le BAIIA ajusté normalisé ¹⁾ augmente de 25 % pour s'établir à 53,5 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 42,8 millions de dollars au 4^e trimestre 2021.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 35,5 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 31,9 millions de dollars au 4^e trimestre 2021, ce qui représente une augmentation de 11 %.
- Les flux de trésorerie disponibles par action diluée ²⁾ ont atteint 1,34 \$ pour le trimestre.
- Le chiffre d'affaires réseau ³⁾ s'établit à 1,2 milliard de dollars au 4^e trimestre 2022 et dépasse 4,0 milliards de dollars au cours des douze derniers mois.
- Le bénéfice net attribuable aux propriétaires s'établit à 7,1 millions de dollars ou 0,29 \$ par action diluée pour le trimestre, comparativement à 24,9 millions de dollars ou 1,00 \$ par action diluée au 4^e trimestre 2021. Diminution attribuable à une perte de change latente sur les prêts intersociétés, à des coûts de transactions rattachés aux acquisitions de plus de 3,6 millions de dollars et à une augmentation de la perte de valeur hors trésorerie au titre des immobilisations incorporelles.
- La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 23,9 millions de dollars pendant le trimestre.
- Dividende trimestriel de 0,25 \$ par action payé le 15 février 2023.
- Acquisition de Wetzel's Pretzels le 8 décembre 2022 pour une contrepartie en espèces d'environ 282,0 millions de dollars (207,0 millions de dollars américains).
- Acquisition de Sauce Pizza and Wine le 15 décembre 2022 pour une contrepartie totale de 14,8 millions de dollars (10,8 millions de dollars américains).

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « *Définition de ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

³⁾ Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.



Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2021.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 15 février 2023. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2022. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels but, hypothèse, conseil, intention, objectif, aperçu, stratégie et cible, ou des verbes comme anticiper, croire, estimer, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, s'efforcer, cibler, viser, pouvoir ou devoir, employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 15 février 2023 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins. De plus, les incidences de la COVID-19 sur les flux de trésorerie d'exploitation et la situation financière du secteur dans lequel la Société évolue et sur la Société elle-même ne cessent de se modifier; tout énoncé prospectif des présentes à cet égard est donc sujet à changement et les conséquences réelles peuvent s'écarter considérablement des attentes évoquées.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 15 février 2023. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; les conséquences futures de la pandémie de COVID-19, l'évolution de souches virales ainsi que ses retombées macro-économiques; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 15 février 2023. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Duperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwiches et Salades, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins, SweetFrog, Casa Greque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Kûto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champs.

Au 30 novembre 2022, MTY comptait 6 788 établissements en activité; 6 589 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 199 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants ou chariots et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Au cours des 43 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine, Casa Grecque et Kûto Comptoir à Tartares. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendus chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux IFRS. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCG comprennent les éléments suivants :

- **BAIIA ajusté** : la Société considère que le BAIIA ajusté est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- **BAIIA ajusté normalisé** : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier.
- **Flux de trésorerie disponibles** : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile parce qu'il permet à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions.
- **Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur** : la Société considère le résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur comme un indicateur utile, car il permet d'évaluer la rentabilité de la Société sans tenir compte de l'incidence des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur, qui peuvent varier selon les circonstances.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.
- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2022, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Au cours du premier semestre, le Canada subissait toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. Toutefois, au cours des mois suivants, ces restrictions ont été graduellement assouplies, et à la fin du deuxième trimestre, la plupart des restrictions imposées par les gouvernements avaient été levées au Canada et aux États-Unis. La poursuite des campagnes de vaccination, y compris l'administration de doses de rappel, et leur élargissement à un plus large pan de la population ont permis aux établissements de la plupart des marchés canadiens et américains de rester ouverts, même si certaines régions ont été touchées par de légères perturbations. Malgré les incertitudes qui entourent les effets qu'auront la levée des restrictions sur le nombre d'infections et l'apparition possible de nouveaux variants, le réseau de MTY fonctionne actuellement sans restriction. Des établissements du réseau doivent encore fermer à court terme à cause d'éclosions de COVID-19 chez le personnel, cependant, ils rouvrent rapidement, de sorte que ces fermetures engendrent peu de perturbations sur le réseau global actuellement.

Acquisition de Kūto Comptoir à Tartares

Le 1^{er} décembre 2021, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Kūto Comptoir à Tartares, une chaîne en forte croissance qui exploite des restaurants de tartares au Québec, pour une contrepartie totale en espèces de 9,0 millions de dollars ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée de 3,5 millions de dollars. À la clôture, Kūto Comptoir à Tartares comptait 31 établissements franchisés en exploitation.

Changement de contrôle

Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a maintenant le contrôle de 11554891 Canada inc., ce qui déclenche son acquisition réputée, et la Société consolide intégralement 11554891 Canada inc. depuis le 3 décembre 2021. Il n'y a pas de contrepartie en espèces pour l'acquisition et il n'y a pas de changement de participation de chacun des partenaires dans 11554891 Canada inc. Le changement de contrôle déclenche la réévaluation de la participation antérieure à sa juste valeur marchande. La Société a réévalué à la juste valeur sa participation préexistante de 70 %, qui s'établit à 23,1 millions de dollars. Cela s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de 2,8 millions de dollars à l'état consolidé du résultat de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Acquisition de BBQ Holdings

Le 27 septembre 2022, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de BBQ Holdings, Inc. (« BBQ Holdings »), un franchiseur qui exploite des établissements de restauration à service rapide et à service complet dans 37 États aux États-Unis ainsi qu'au Canada et aux Émirats arabes unis pour une contrepartie totale de 264,4 millions de dollars (192,6 millions de dollars américains), financée par les fonds en caisse et les facilités de crédit existantes de la Société. La Société a mis la main sur dix concepts. À la date d'acquisition, BBQ Holdings exploitait 198 établissements franchisés et 103 établissements propriétaires sous les enseignes de BBQ Holdings ¹⁾.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le résultat et les dividendes par action et le nombre d'actions)

	Exercice clos le 30 novembre 2022	Exercice clos le 30 novembre 2021
Actifs totaux	2 325 303	1 904 594
Passifs financiers totaux à long terme	551 429	347 612
Produits d'exploitation	716 522	551 903
Bénéfice avant impôt sur le résultat	96 170	112 072
Résultat net attribuable aux propriétaires	74 817	85 639
Résultat global attribuable aux propriétaires	109 903	77 673
Flux de trésorerie d'exploitation	142 797	139 299
Résultat par action de base	3,06	3,47
Résultat par action dilué	3,06	3,46
Dividendes versés sur les actions ordinaires	20 518	9 141
Dividendes par action ordinaire	0,840	0,370
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	24 439 892	24 704 866
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution	24 465 738	24 745 131

¹⁾ Le nombre d'établissements présenté dans ce rapport de gestion diffère du nombre d'établissements présenté dans le communiqué de presse en date du 27 septembre 2022 intitulé « Groupe d'Alimentation MTY complète avec succès l'acquisition de BBQ Holdings, Inc. » en raison de la politique de MTY d'exclure les cuisines fantômes dans les restaurants existants du nombre d'établissements, ce qui diffère de la politique de BBQ Holdings.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS ANNUELS

<i>(En milliers de dollars, sauf le nombre d'actions)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2022	Exercice clos le 30 novembre 2021
BAIIA ajusté ¹⁾	182 082	168 622
BAIIA ajusté normalisé ¹⁾	187 352	168 622
Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur ¹⁾	111 055	119 525
Flux de trésorerie d'exploitation par action diluée ²⁾	5,84	5,63
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	131 270	139 001

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

<i>(En milliers \$, sauf les résultats par action et par action diluée)</i>	Trimestres clos en							
	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022	Mai 2022	Août 2022	Novembre 2022
Produits	118 960	135 857	150 801	146 285	140 494	162 518	171 540	241 970
Résultat net attribuable aux propriétaires	13 397	23 028	24 337	24 877	16 637	28 619	22 435	7 126
Résultat global total attribuable aux propriétaires	(953)	(7 588)	52 026	34 188	11 461	25 919	47 589	24 934
Résultat net par action	0,54	0,93	0,99	1,01	0,68	1,17	0,92	0,29
Résultat net par action diluée	0,54	0,93	0,98	1,00	0,68	1,17	0,92	0,29
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	31 307	29 541	46 553	31 898	39 696	30 739	36 838	35 524

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022	Mai 2022	Août 2022	Novembre 2022
Chiffre d'affaires réseau ^{1, 2)}	761,1	891,5	1 016,2	962,5	885,7	1 054,3	1 104,7	1 206,5
Nombre d'établissements	6 949	6 907	6 848	6 719	6 704	6 660	6 606	6 788
BAIIA ajusté ³⁾	32 637	43 481	49 673	42 831	35 637	47 649	48 920	49 876
BAIIA ajusté normalisé ³⁾	32 637	43 481	49 673	42 831	35 637	47 649	50 592	53 474
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	30 300	27 497	45 601	35 603	36 970	25 983	35 464	32 853
Flux de trésorerie disponibles par action diluée ⁴⁾	1,23	1,11	1,84	1,44	1,51	1,06	1,45	1,34

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ En millions de dollars.

³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁴⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Produits

Au cours de l'exercice 2022, les produits totaux de la Société ont atteint 716,5 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 551,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2022 (En millions \$)	30 novembre 2021 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	141,1	107,3	32 %
	Établissements propriétaires	29,4	19,4	52 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	163,1	125,0	30 %
	Fonds promotionnels	42,4	32,2	32 %
	Transactions intersociétés	(5,4)	(3,7)	S.o.
	Total Canada	370,6	280,2	32 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	182,3	167,2	9 %
	Établissements propriétaires	89,8	40,2	123 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	6,0	5,0	20 %
	Fonds promotionnels	68,9	61,2	13 %
	Transactions intersociétés	(1,1)	(1,9)	S.o.
	Total États-Unis/International	345,9	271,7	27 %
Produits totaux		716,5	551,9	30 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 32 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, exercice 2021	107,3
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	26,4
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,7
Augmentation liée à 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise	4,3
Augmentation liée à une acquisition	1,0
Autres écarts non significatifs	1,2
Produits, exercice 2022	141,1

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Dans la foulée du rétablissement en contexte de pandémie, la Société a poursuivi sur sa lancée en 2022. Ainsi, le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 30 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, malgré l'impact du variant Omicron au début de l'année, qui s'est traduit par l'imposition de restrictions gouvernementales supplémentaires aux établissements du réseau dans les territoires clés pendant plusieurs mois au début de l'exercice 2022. Les produits tirés des secteurs de la restauration à service complet et des restaurants-minute ont affiché la plus forte progression, avec une hausse du chiffre d'affaires de 42 % et de 29 % respectivement par rapport à l'exercice précédent. Le nombre d'établissements fermés temporairement a fluctué tout au long de 2022 et 2021. Au 30 novembre 2021, 64 établissements de la Société étaient temporairement fermés, mais la plupart d'entre eux ont été rouverts depuis.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 52 % pour s'établir à 29,4 millions de dollars durant l'exercice. Cette augmentation est attribuable en grande partie au redressement en contexte de pandémie, qui s'est traduit par une hausse du nombre de jours ouvrables d'exploitation par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'à un plus grand nombre d'établissements propriétaires.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 30 %, surtout en raison de nouveaux produits vendus au détail, de l'expansion dans de nouveaux territoires et de l'augmentation des revenus générés par les centres de transformation des aliments et de distribution, y compris ceux tirés des franchisés de l'enseigne Kûto Comptoir à Tartares acquise récemment, qui ont totalisé 5,6 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 183 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien (2021 – 181 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 32 % en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau et de l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 9 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, exercice 2021	167,2
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	2,6
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	2,2
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,3)
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	0,7
Augmentation liée à une acquisition	4,3
Effet des fluctuations du change	5,7
Autres écarts non significatifs	(0,1)
Produits, exercice 2022	182,3

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

La hausse des produits de franchisage s'explique par l'acquisition de BBQ Holdings, qui a généré des produits de 4,3 millions, ainsi que par l'accroissement des flux de rentrées récurrents par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des flux de rentrées récurrents découle de la hausse de 10 % du chiffre d'affaires réseau. Les fluctuations du change ont également eu un effet favorable de 5,7 millions de dollars.

L'augmentation de 49,6 millions de dollars des produits des établissements propriétaires est attribuable à l'acquisition de 103 établissements propriétaires de BBQ Holdings, lesquels ont dégagé des produits de 67,6 millions depuis l'acquisition. Cette hausse a été atténuée en partie par la vente au quatrième trimestre de l'exercice 2021 de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été convertis en franchises.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 13 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau, de l'incidence favorable des fluctuations du change et de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 40 % pour atteindre 534,4 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 382,6 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2022	30 novembre 2021	Variation
		(En millions \$)	(En millions \$)	
Canada	Activités reliées aux franchises	71,5	50,4	42 %
	Établissements propriétaires	29,3	17,3	69 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	146,0	114,0	28 %
	Fonds promotionnels	42,4	32,2	32 %
	Transactions intersociétés	(1,8)	(1,8)	S.o.
Total Canada		287,4	212,1	36 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	97,6	71,4	37 %
	Établissements propriétaires	85,2	41,7	104 %
	Fonds promotionnels	68,9	61,2	13 %
	Transactions intersociétés	(4,7)	(3,8)	S.o.
Total États-Unis et International		247,0	170,5	45 %
Charges d'exploitation totales		534,4	382,6	40 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 21,1 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, exercice 2021	50,4
Augmentation en raison de la non-admissibilité aux subventions salariales gouvernementales	3,2
Augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	1,1
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	10,9
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,3
Augmentation liée à 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise	1,6
Augmentation liée à une acquisition	0,7
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,2
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	3,2
Autres écarts non significatifs	(0,1)
Charges d'exploitation, exercice 2022	71,5

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 10,9 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des salaires, ainsi que de l'augmentation d'autres frais généraux et des frais de consultation. Cela s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2021 ainsi qu'en 2022, entraînant un nombre plus élevé d'employés à

temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires. Les autres frais généraux, y compris les frais annuels afférents aux permis et à la cybersécurité, ont augmenté à la suite du redressement des activités.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,2 millions de dollars, puisque, contrairement à la même période de l'exercice précédent, la Société n'a bénéficié d'aucune subvention salariale gouvernementale au cours de l'exercice 2022; la perte de valeur des créances locatives a quant à elle augmenté de 3,2 millions de dollars à la suite de la réévaluation des taux de perte attendus employés. Une augmentation de 1,6 million de dollars a également été comptabilisée, liée à la consolidation de 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise au cours de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Points saillants d'événements marquants »). L'augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location s'explique surtout par le nombre accru de projets clés en main, dont l'évolution a suivi celle des produits de même source.

De plus, les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 12,0 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, partiellement en phase avec l'accroissement des produits de mêmes sources; la hausse découle en partie du fait que, contrairement à la période correspondante de l'exercice précédent, la Société n'a pas reçu de subventions salariales et aux loyers du gouvernement au cours de l'exercice 2022, et de la reprise d'établissements sous-performants en cours de redressement.

L'augmentation des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail a suivi de très près l'évolution des produits de mêmes sources.

Les charges des fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 37 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	<i>(En millions \$)</i>
Charges d'exploitation, exercice 2021	71,4
Augmentation en raison de la non-admissibilité aux subventions salariales gouvernementales	0,3
Augmentation des charges non compressibles ¹⁾	0,3
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,5
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	9,1
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	1,2
Augmentation liée à une acquisition	4,1
Augmentation attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	5,3
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,7
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	0,4
Effet des fluctuations du change	2,4
Autres écarts non significatifs	1,9
Charges d'exploitation, exercice 2022	97,6

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont augmenté de 26,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2022, à cause notamment de l'acquisition de BBQ Holdings, qui a comptabilisé des charges de 4,1 millions de dollars et des coûts de 5,3 millions de dollars rattachés aux acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels (défini à la rubrique « Événements postérieurs »). Elles se sont aussi accrues en raison de la hausse des frais généraux et des salaires. L'accroissement des salaires s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2021 ainsi qu'en 2022, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires par rapport à la même période de l'exercice précédent. La hausse des autres frais généraux découle de l'augmentation des frais annuels afférents aux permis et à la cybersécurité et des frais de déplacement et de repas comparativement à ceux comptabilisés à la même période de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation des établissements propriétaires ont plus que doublé, pour atteindre 85,2 millions de dollars. L'augmentation de 43,5 millions de dollars est attribuable à l'acquisition de 103 nouveaux établissements propriétaires dans la foulée de l'achat de BBQ Holdings. Les charges d'exploitation associées à ces établissements propriétaires ont été de 62,8 millions de dollars. Elles ont été atténuées en partie par la diminution des charges d'exploitation attribuables aux établissements propriétaires après la vente au quatrième trimestre de l'exercice 2021 de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été convertis en franchises.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont suivi de près les produits de même source.

Résultat du secteur, bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté ») ¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ¹⁾

Exercice clos le 30 novembre 2022				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		370,6	345,9	716,5
Charges d'exploitation		287,4	247,0	534,4
Résultat du secteur et BAIIA ajusté ¹⁾		83,2	98,9	182,1
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits ²⁾		22 %	29 %	25 %
Résultat du secteur et BAIIA ajusté ¹⁾		83,2	98,9	182,1
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ³⁾		—	5,3	5,3
BAIIA ajusté normalisé ¹⁾		83,2	104,2	187,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾		22 %	30 %	26 %
Exercice clos le 30 novembre 2021				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		280,2	271,7	551,9
Charges d'exploitation		212,1	170,5	382,6
Résultat du secteur		68,1	101,2	169,3
Résultat du secteur en % des produits		24 %	37 %	31 %
Résultat du secteur		68,1	101,2	169,3
Perte nette de la coentreprise		(0,7)	—	(0,7)
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ¹⁾		67,4	101,2	168,6
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾		24 %	37 %	31 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

³⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Exercice clos le 30 novembre 2022						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	323,4	119,2	169,1	111,3	(6,5)	716,5
Charges d'exploitation	169,1	114,5	146,0	111,3	(6,5)	534,4
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté ¹⁾	154,3	4,7	23,1	—	—	182,1
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits ²⁾	48 %	4 %	14 %	S.o.	S.o.	25 %
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté ¹⁾	154,3	4,7	23,1	—	—	182,1
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ³⁾	5,3	—	—	—	—	5,3
BAIIA ajusté normalisé ¹⁾	159,6	4,7	23,1	—	—	187,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾	49 %	4 %	14 %	S.o.	S.o.	26 %
Exercice clos le 30 novembre 2021						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	274,5	59,6	130,0	93,4	(5,6)	551,9
Charges d'exploitation	121,8	59,0	114,0	93,4	(5,6)	382,6
Résultat du sous-secteur	152,7	0,6	16,0	—	—	169,3
Résultat du sous-secteur en % des produits	56 %	1%	12 %	S.o.	S.o.	31 %
Résultat du sous-secteur	152,7	0,6	16,0	—	—	169,3
Perte nette de la coentreprise	(0,7)	—	—	—	—	(0,7)
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ¹⁾	152,0	0,6	16,0	—	—	168,6
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾	55 %	1 %	12 %	S.o.	S.o.	31 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

³⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, exercice 2021	68,1	101,2	169,3
Variation des produits et charges récurrents ¹⁾	13,2	(9,2)	4,0
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	6,2	0,1	6,3
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2	2,2	2,4
Variation liée aux subventions salariales et des loyers gouvernementales	(5,5)	(0,3)	(5,8)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,3)	(1,2)	(1,5)
Variation liée à 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise	2,7	—	2,7
Variation liée aux acquisitions	1,4	5,0	6,4
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(5,3)	(5,3)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,9	2,1	3,0
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(3,2)	(0,4)	(3,6)
Variation liée aux droits abandonnés de cartes-cadeaux	—	0,7	0,7
Effet des fluctuations du change	—	3,2	3,2
Autres écarts non significatifs	(0,5)	0,8	0,3
Profit du secteur, exercice 2022	83,2	98,9	182,1
BAIIA ajusté normalisé ²⁾ , exercice 2021	67,4	101,2	168,6
Variation du profit du secteur	15,1	(2,3)	12,8
Variation due à l'incidence nette de la coentreprise	0,7	—	0,7
Variation des coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	5,3	5,3
BAIIA ajusté normalisé ²⁾ , exercice 2022	83,2	104,2	187,4

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, le profit et BAIIA ajusté normalisé du secteur s'établissaient respectivement à 182,1 millions de dollars et 187,4 millions de dollars, en hausse de 8 % et 11 % respectivement par rapport à l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 44 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 15,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International a augmenté de 3 % ou 3,0 millions de dollars. Le rétablissement en contexte de pandémie au sein du marché canadien en 2022 est le principal facteur responsable de la hausse du BAIIA ajusté normalisé et de l'augmentation du sous-secteur d'activités de la transformation, de la distribution et du détail, qui a généré un BAIIA ajusté normalisé de 6,1 millions de dollars. En ce qui concerne le secteur États-Unis et International, c'est l'acquisition de BBQ Holdings qui a le plus contribué à la hausse de 3 %, en générant un BAIIA ajusté normalisé de 5,0 millions de dollars.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, un résultat net attribuable aux propriétaires de 74,8 millions de dollars a été comptabilisé, soit 3,06 \$ par action (3,06 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 85,6 millions de dollars ou 3,47 \$ par action (3,46 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. La diminution découle surtout de la comptabilisation pour l'exercice visé d'une perte de valeur hors trésorerie plus élevée surtout liée à l'utilisation de taux d'actualisation plus élevés, principalement au titre des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que d'une augmentation de 5,4 millions de dollars de la perte de change latente sur les prêts intersociétés, et des coûts de transactions rattachés aux acquisitions de BBQ Holdings et Wetzel's Pretzels s'élevant à 5,3 millions de dollars. La Société a également comptabilisé une perte non récurrente à la réévaluation de la participation dans une coentreprise de 2,8 millions de dollars. Des informations complémentaires sont présentées ci-dessous sous la rubrique « Autres produits et charges ».

Calcul du BAIIA ajusté ¹⁾ et du BAIIA ajusté normalisé ¹⁾

	Exercice clos le 30 novembre 2022	Exercice clos le 30 novembre 2021
(En milliers \$)		
Bénéfice avant impôt	96 170	112 072
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	21 548	16 174
Amortissement – immobilisations incorporelles	29 473	28 442
Intérêts sur la dette à long terme	12 428	10 111
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	3 210	2 295
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	969	1 550
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles	13 916	5 903
Perte de change réalisée et latente	5 690	300
Produits d'intérêts	(253)	(198)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(798)	(1 319)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(108)	(3 549)
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 932)	(3 034)
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	2 769	—
Autres produits	—	(125)
BAIIA ajusté	182 082	168 622
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ²⁾	5 270	—
BAIIA ajusté normalisé	187 352	168 622

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme a augmenté de 2,3 millions de dollars parce que les montants tirés durant l'exercice ont été plus élevés et que le Secured Overnight Financing Rate (taux des prêts garantis à un jour relatifs aux opérations de pension) ou « SOFR » et le taux CDOR (Canadian Dollar Offer Rate) ont augmenté au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 13,9 millions de dollars au titre de ses immobilisations corporelles et incorporelles liée principalement aux droits de franchise et aux marques de commerce de cinq de ses enseignes. En comparaison, une perte de valeur nette de 5,9 millions de dollars a été constatée à l'égard des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exercice précédent, laquelle tient compte d'une perte de valeur de 15,3 millions de dollars partiellement amoindrie par une reprise de perte de valeur de 9,4 millions de dollars.

La faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi que l'augmentation des prêts intersociétés se sont traduites par une perte de change latente sur les prêts intersociétés de 5,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2022, comparativement à une perte de 0,3 million de dollars à l'exercice précédent.

De plus, la Société a comptabilisé au cours de l'exercice 2022 un profit à la cession d'immobilisations corporelles de 0,1 million de dollars. En comparaison, un profit de 3,5 millions de dollars a été constatée à l'exercice précédent, lequel se rapportait surtout à la cession de deux portefeuilles d'établissements propriétaires de Papa Murphy's aux États-Unis convertis en franchises après la vente.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise de 2,8 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Produits

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, les produits totaux de la Société ont atteint 242,0 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 146,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2022 (En millions \$)	30 novembre 2021 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	42,0	33,7	25 %
	Établissements propriétaires	8,0	5,9	36 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	42,1	34,6	22 %
	Fonds promotionnels	11,0	9,6	15 %
	Transactions intersociétés	(4,4)	(2,7)	S.o.
	Total Canada	98,7	81,1	22 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	47,8	39,7	20 %
	Établissements propriétaires	74,1	9,4	688 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,7	1,3	31 %
	Fonds promotionnels	20,1	15,2	32 %
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,4)	S.o.
	Total États-Unis/International	143,3	65,2	120 %
Produits totaux		242,0	146,3	65 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 25 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 4 ^e trimestre 2021	33,7
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	5,6
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	(0,2)
Augmentation liée à 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise	1,4
Augmentation liée à une acquisition	0,3
Autres écarts non significatifs	1,2
Produits, 4^e trimestre 2022	42,0

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, les flux de rentrées récurrents ont augmenté de 5,6 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de 16 % du chiffre d'affaires réseau par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les produits tirés des secteurs de la restauration à service complet et des restaurants-minute ont affiché la plus forte progression, avec une hausse respective du chiffre d'affaires de 20 % et de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des établissements avec façade sur rue et de ceux situés dans des tours de bureaux et des centres commerciaux a eu la plus forte incidence sur la croissance en glissement annuel, avec des progressions respectives de 11 % et 29 %.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 36 % pour s'établir à 8,0 millions de dollars au trimestre en raison d'une amélioration de la performance globale des établissements propriétaires détenus en 2022.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 22 %, surtout en raison de nouveaux produits vendus au détail, de l'expansion dans de nouveaux territoires et de l'augmentation des revenus générés par les centres de transformation des aliments et de distribution, y compris ceux tirés des franchisés de l'enseigne Kûto Comptoir à Tartares acquise récemment, qui ont totalisé 1,2 million de dollars. Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, 174 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien (2021 – 171 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 15 %, dû en partie à la hausse du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'à l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 20 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 4 ^e trimestre 2021	39,7
Diminution des flux de rentrées récurrents ¹⁾	(0,3)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	0,2
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	0,1
Augmentation liée à une acquisition	4,3
Effet des fluctuations du change	3,0
Autres écarts non significatifs	0,6
Produits, 4^e trimestre 2022	47,8

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

La hausse des produits de franchisage s'explique surtout par l'acquisition de BBQ Holdings, qui a généré des produits de 4,3 millions de dollars, puis par l'effet favorable de 3,0 millions de dollars des fluctuations du change.

L'augmentation de 64,7 millions de dollars des produits des établissements propriétaires découle principalement de l'acquisition des 103 établissements propriétaires de BBQ Holdings, qui ont dégagé des produits de 67,6 millions de dollars depuis l'acquisition. Cette hausse a été atténuée en partie par la vente au quatrième trimestre de l'exercice 2021 d'établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été convertis en franchises.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 32 %, notamment en raison de l'acquisition de BBQ Holdings, de l'effet favorable des fluctuations du change et de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 86 % pour atteindre 192,1 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 103,2 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2022		Variation
		(En millions \$)	(En millions \$)	
Canada	Activités reliées aux franchises	18,9	13,8	37 %
	Établissements propriétaires	8,0	5,8	38 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	36,8	32,0	15 %
	Fonds promotionnels	11,0	9,6	15 %
	Transactions intersociétés	(0,5)	(0,5)	S.o.
Total Canada		74,2	60,7	22 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	35,4	19,2	84 %
	Établissements propriétaires	66,7	10,7	523 %
	Fonds promotionnels	20,1	15,2	32 %
	Transactions intersociétés	(4,3)	(2,6)	S.o.
Total États-Unis et International		117,9	42,5	177 %
Charges d'exploitation totales		192,1	103,2	86 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 5,1 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2021	13,8
Augmentation en raison de la non-admissibilité aux subventions salariales gouvernementales	0,3
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	3,2
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,1)
Augmentation liée à 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise	0,5
Augmentation liée à une acquisition	0,2
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,4
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	2,3
Autres écarts non significatifs	(1,7)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2022	18,9

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 3,2 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des salaires. Cela s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2021 ainsi qu'en 2022, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires. Les autres frais généraux, y compris les frais annuels afférents aux permis et à la cybersécurité, ont augmenté à la suite du redressement des activités. Au cours du trimestre, les pertes de valeur des créances locatives ont augmenté de 2,3 millions de dollars à la suite de la réévaluation des taux de perte attendus employés.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 2,2 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, partiellement en phase avec les produits de mêmes sources; la hausse découle également en partie de la reprise d'établissements sous-performants en cours de redressement.

Les charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail, en hausse, ont évolué de pair avec la croissance des produits de mêmes sources.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près les produits de même source.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 84 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2021	19,2
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	1,2
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	1,4
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,3
Augmentation liée à une acquisition	4,1
Augmentation attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	5,1
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,3
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	0,4
Effet des fluctuations du change	1,4
Autres écarts non significatifs	2,0
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2022	35,4

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont augmenté de 16,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022, en partie à cause de l'acquisition de BBQ Holdings, pour laquelle des charges de 4,1 millions de dollars, et des coûts de 5,1 millions de dollars rattachés aux acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels, ainsi qu'en raison de la hausse des frais généraux et des salaires. L'accroissement des salaires s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2021 ainsi qu'en 2022, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des autres frais généraux découle de l'augmentation des frais annuels afférents aux permis et à la cybersécurité et des frais de déplacement et de repas.

Les charges d'exploitation des établissements propriétaires ont atteint 66,7 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 10,7 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition des 103 nouveaux établissements propriétaires de BBQ Holdings, laquelle a entraîné la comptabilisation de charges d'exploitation supplémentaires de 62,8 millions de dollars. Cette hausse a été atténuée en partie par la diminution des charges d'exploitation attribuables aux établissements propriétaires après la vente au quatrième trimestre de l'exercice 2021 de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été convertis en franchises.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté ¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ¹⁾

Trimestre clos le 30 novembre 2022				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		98,7	143,3	242,0
Charges d'exploitation		74,2	117,9	192,1
Résultat du secteur et BAIIA ajusté ¹⁾		24,5	25,4	49,9
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits ²⁾		25 %	18 %	21 %
Résultat du secteur et BAIIA ajusté ¹⁾		24,5	25,4	49,9
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ³⁾		(1,5)	5,1	3,6
BAIIA ajusté normalisé ¹⁾		23,0	30,5	53,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾		23 %	21 %	22 %
Trimestre clos le 30 novembre 2021				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		81,1	65,2	146,3
Charges d'exploitation		60,7	42,5	103,2
Résultat du secteur		20,4	22,7	43,1
Résultat du secteur en % des produits		25 %	35 %	29 %
Résultat du secteur		20,4	22,7	43,1
Perte nette de la coentreprise		(0,3)	—	(0,3)
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ¹⁾		20,1	22,7	42,8
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾		25%	35 %	29 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

³⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 30 novembre 2022						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	89,8	82,1	43,8	31,1	(4,8)	242,0
Charges d'exploitation	54,3	74,7	36,8	31,1	(4,8)	192,1
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté ¹⁾	35,5	7,4	7,0	—	—	49,9
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits ²⁾	40 %	9 %	16 %	S.o.	S.o.	21 %
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté ¹⁾	35,5	7,4	7,0	—	—	49,9
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ³⁾	3,6	—	—	—	—	3,6
BAIIA ajusté normalisé ¹⁾	39,1	7,4	7,0	—	—	53,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾	44 %	9 %	16 %	S.o.	S.o.	22 %
Trimestre clos le 30 novembre 2021						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	73,4	15,3	35,9	24,8	(3,1)	146,3
Charges d'exploitation	33,0	16,5	32,0	24,8	(3,1)	103,2
Résultat du sous-secteur	40,4	(1,2)	3,9	—	—	43,1
Résultat du sous-secteur en % des produits	55 %	S.o.	11 %	S.o.	S.o.	29 %
Résultat du sous-secteur	40,4	(1,2)	3,9	—	—	43,1
Perte nette de la coentreprise	(0,3)	—	—	—	—	(0,3)
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ¹⁾	40,1	(1,2)	3,9	—	—	42,8
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ²⁾	55 %	S.o.	11 %	S.o.	S.o.	29 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

³⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 4 ^e trimestre 2021	20,4	22,7	43,1
Variation des produits et charges récurrents ¹⁾	2,2	(1,7)	0,5
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	2,5	(0,7)	1,8
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	—	0,2	0,2
Variation liée aux subventions salariales et des loyers gouvernementales	(0,4)	—	(0,4)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,1	(0,3)	(0,2)
Variation liée à 11554891 Canada inc., auparavant une coentreprise	0,9	—	0,9
Variation liée aux acquisitions	0,3	5,0	5,3
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	1,5	(5,1)	(3,6)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	(0,2)	3,5	3,3
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(2,3)	(0,4)	(2,7)
Variation liée aux droits abandonnés de cartes-cadeaux	—	0,1	0,1
Effet des fluctuations du change	—	1,5	1,5
Autres écarts non significatifs	(0,5)	0,6	0,1
Profit du secteur, 4 ^e trimestre 2022	24,5	25,4	49,9
BAIIA ajusté normalisé ²⁾ , 4 ^e trimestre 2021	20,1	22,7	42,8
Variation du profit du secteur	4,1	2,7	6,8
Variation due à l'incidence nette de la coentreprise	0,3	—	0,3
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	(1,5)	5,1	3,6
BAIIA ajusté normalisé ²⁾ , 4 ^e trimestre 2022	23,0	30,5	53,5

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, le profit total du secteur s'est chiffré à 49,9 millions de dollars, en hausse de 16 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tandis que le BAIIA ajusté normalisé s'établissait à 53,5 millions de dollars, en hausse de 25 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 43 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 2,9 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International a augmenté de 34 % ou 7,8 millions de dollars. Dans le secteur États-Unis et International, l'acquisition de BBQ Holdings été le principal facteur de l'augmentation de 34 %, générant un BAIIA ajusté normalisé de 5,0 millions de dollars.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, un résultat net attribuable aux propriétaires de 7,1 millions de dollars a été comptabilisé, soit 0,29 \$ par action (0,29 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 24,9 millions de dollars ou 1,01 \$ par action (1,00 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. La diminution découle surtout de la comptabilisation pour le trimestre visé d'une perte de valeur hors trésorerie plus élevée surtout liée à l'utilisation de taux d'actualisation plus élevés, principalement au titre des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que d'une augmentation de 4,8 millions de dollars de l'intérêt sur la dette à long terme, d'une diminution de 2,5 millions de dollars du profit à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur, d'une diminution de 2,4 millions de dollars du profit à la cession d'immobilisations corporelles, et des coûts de transactions rattachés aux acquisitions de BBQ Holdings et Wetzel's Pretzels s'élevant à 3,6 millions de dollars. Des informations complémentaires sont présentées ci-dessous sous la rubrique « Autres produits et charges ».

Calcul du BAIIA ajusté ¹⁾ et du BAIIA ajusté normalisé ¹⁾

	Trimestre clos le (En milliers \$) 30 novembre 2022	Trimestre clos le 30 novembre 2021
Bénéfice avant impôt	10 062	33 831
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	10 061	4 073
Amortissement – immobilisations incorporelles	7 988	6 962
Intérêts sur la dette à long terme	6 475	1 724
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	1 738	561
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	307	628
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles	13 381	549
Perte de change réalisée et latente	1 803	1 758
Charge d'intérêts	(31)	(40)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(120)	(465)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(88)	(2 487)
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 700)	(4 153)
Autres produits	—	(110)
BAIIA ajusté	49 876	42 831
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ²⁾	3 598	—
BAIIA ajusté normalisé	53 474	42 831

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 6,0 millions de dollars au cours du trimestre à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings. L'amortissement vise désormais un nombre supplémentaire de 103 établissements propriétaires ainsi que leurs actifs au titre de droits d'utilisation.

L'intérêt sur la dette à long terme a augmenté de 4,8 millions de dollars parce que les montants tirés durant l'exercice ont été plus élevés et que les taux SOFR et CDOR ont augmenté au cours de l'exercice.

Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 13,4 millions de dollars au titre de ses immobilisations incorporelles liée aux droits de franchise et aux marques de commerce de cinq de ses enseignes. En comparaison, une perte de valeur nette de 0,5 million de dollars a été constatée à l'égard des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exercice précédent.

La Société a comptabilisé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 un profit à la cession d'immobilisations corporelles de 0,1 million de dollars. En comparaison, un profit de 2,5 millions de dollars a été constaté à la période correspondante de l'exercice précédent, lequel se rapportait surtout à la cession de deux portefeuilles d'établissements propriétaires de Papa Murphy's aux États-Unis convertis en franchises après la vente.

De plus, la Société a constaté au quatrième trimestre de l'exercice 2022 un profit à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur de 1,7 million de dollars, comparativement à un profit de 4,2 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui était principalement en raison d'une contrepartie éventuelle à l'égard d'une participation dans une coentreprise et de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers nets minimaux des contrats de location :

(En millions \$)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	155,0	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	10,7	—	2,7	550,1	—	—	—
Intérêt sur la dette à long terme ²⁾	18,2	18,2	36,4	33,3	—	—	—
Obligations locatives nettes ³⁾	18,2	18,2	31,7	28,1	25,2	21,6	57,6
Obligations contractuelles totales	202,1	36,4	70,8	611,5	25,2	21,6	57,6

¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les prêts portant intérêt qui se rattachent aux acquisitions, les contreparties éventuelles sur acquisitions, les options d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle, les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et les indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

²⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

³⁾ Les obligations locatives nettes comprennent les loyers totaux non actualisés liés aux contrats de location, diminués des créances liées aux contrats de location-financement et des sous-contrats d'exploitation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 30 novembre 2022, l'encaisse totalisait 59,5 millions de dollars, en baisse de 1,8 million de dollars depuis la clôture de l'exercice 2021.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, MTY a versé des dividendes de 20,5 millions de dollars à ses actionnaires (2021 – 9,1 millions de dollars) et procédé au rachat et à l'annulation de 256 400 de ses actions (2021 – 36 600) pour une contrepartie de 14,6 millions de dollars (2021 – 2,2 millions de dollars) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 142,8 millions de dollars comparativement à 139,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022. La modification a consisté en une augmentation de la facilité, dont la limite autorisée est désormais de 900,0 millions de dollars (2021 – 600,0 millions de dollars) et en une prorogation de 18 mois de son échéance, qui est portée au 28 octobre 2025. Aucune modification n'a été apportée à la limite relative à la clause accordéon de 300,0 millions de dollars (2021 – 300,0 millions de dollars). Au 30 novembre 2022, 408,9 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (2021 – 271,5 millions de dollars américains).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA ¹⁾ doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA ¹⁾ doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 28 octobre 2025.

Au 30 novembre 2022, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements :

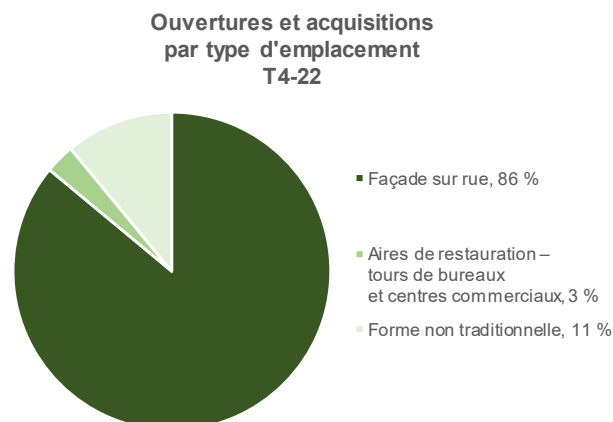
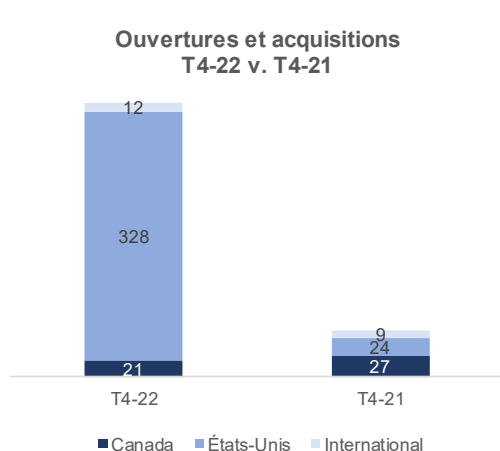
	Trimestres clos les 30 novembre		Exercices clos les 30 novembre	
	2022	2021	2022	2021
Franchises à l'ouverture de la période	6 516	6 701	6 603	6 867
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	41	42	42	37
États-Unis	49	82	51	76
Sous coentreprise ¹⁾	—	23	23	21
Total à l'ouverture de la période	6 606	6 848	6 719	7 001
Ouverts durant la période	60	60	245	218
Fermés durant la période	(178)	(189)	(507)	(489)
Acquis durant la période	301	—	332	—
Ouverts ou acquis par la coentreprise durant la période ¹⁾	—	—	—	3
Fermés par la coentreprise durant la période ¹⁾	—	—	—	(1)
Cédés durant la période ²⁾	(1)	—	(1)	(13)
Total à la clôture de la période	6 788	6 719	6 788	6 719
Franchises à la clôture de la période			6 589	6 603
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			41	42
États-Unis			158	51
Sous coentreprise ¹⁾			—	23
Total à la clôture de la période			6 788	6 719

¹⁾ Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle à l'égard de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc. – voir la note 7 des états financiers consolidés.

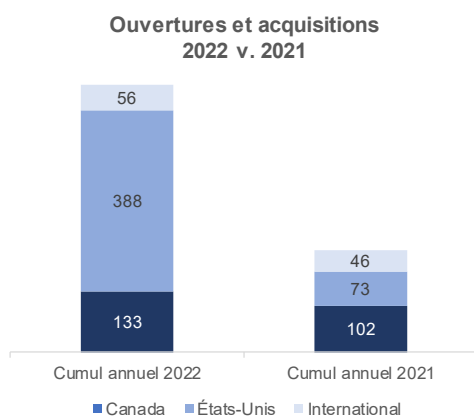
²⁾ Vente de la marque Buns Master.

Ouvertures et acquisitions

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le réseau de la Société a acquis 301 établissements (2021 – néant) et procédé à l'ouverture de 60 établissements (2021 – 60 établissements). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

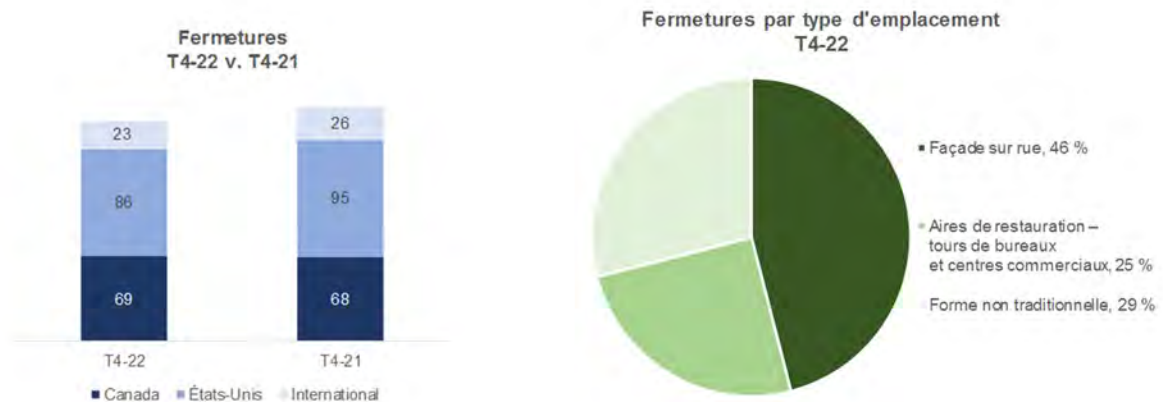


Le réseau de la Société a fait l'acquisition de 332 établissements durant l'exercice clos le 30 novembre 2022 (2021 – néant) et procédé à l'ouverture de 245 établissements (2021 – 218 établissements et trois établissements sous coentreprise). La répartition des ouvertures et des acquisitions selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

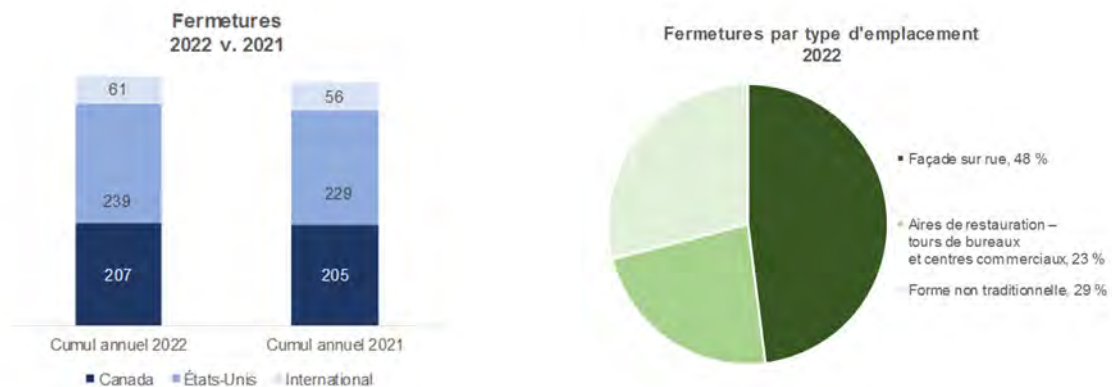


Fermetures

Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le réseau de la Société a fermé 178 établissements (2021 – 189 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, le réseau de la Société a fermé 507 établissements (2021 – 489 établissements et un établissement sous coentreprise). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Parmi les 61 fermetures à l'International au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 23 fermetures étaient attribuables à un franchisé qui n'exploite plus d'emplacement. Au Canada, 22 établissements TCBY ont fermé après la résiliation du contrat de franchise avec Cineplex.

Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

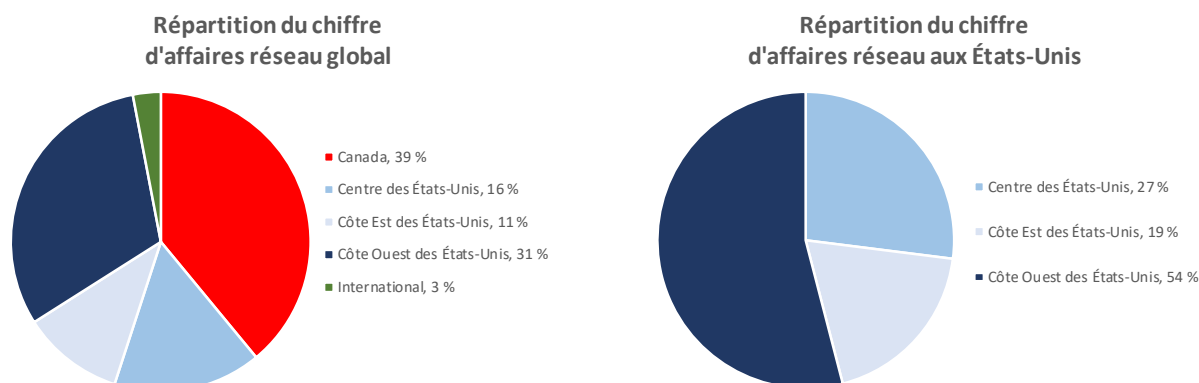
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre		Exercice clos les	
	2022	2021	2022	2021
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	13 %	14 %	11 %	9 %
Façade sur rue	66 %	64 %	80 %	82 %
Forme non traditionnelle	21 %	22 %	9 %	9 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre		Exercice clos les	
	2022	2021	2022	2021
Canada	37 %	39 %	39 %	35 %
États-Unis	56 %	54 %	58 %	62 %
International	7 %	7 %	3 %	3 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 21 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 10 %, l'Ontario (Canada) avec 10 % ainsi que Washington (États-Unis) et l'Oregon (États-Unis) avec 5 % et 4 % respectivement.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept :

Type d'établissement	% des établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre		Exercice clos les	
	2022	2021	2022	2021
Restaurants-minute	78 %	83 %	68 %	73 %
Restaurants à service rapide	11 %	10 %	12 %	13 %
Restaurants à service complet	11 %	7 %	20 %	14 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2022, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 1 206,5 millions de dollars et 4 251,2 millions de dollars, respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

	(En millions \$)	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Premier trimestre 2022		320,3	532,0	33,4	885,7
Premier trimestre 2021		219,4	511,8	29,9	761,1
Variation		46 %	4 %	12 %	16 %
Deuxième trimestre 2022		420,8	599,9	33,6	1 054,3
Deuxième trimestre 2021		270,9	592,3	28,3	891,5
Variation		55 %	1 %	19 %	18 %
Troisième trimestre 2022		454,8	614,0	35,9	1 104,7
Troisième trimestre 2021		391,3	594,2	30,7	1 016,2
Variation		16 %	3 %	17 %	9 %
Quatrième trimestre 2022		438,1	734,7	33,7	1 206,5
Quatrième trimestre 2021		378,9	551,3	32,3	962,5
Variation		16 %	33 %	4 %	25 %
Exercice 2022		1 634,0	2 480,6	136,6	4 251,2
Exercice 2021		1 260,5	2 249,6	121,2	3 631,3
Variation		30 %	10 %	13 %	17 %

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre				Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre			
(En millions \$)	Canada	É.-U.	International	TOTAL	Canada	É.-U.	International	TOTAL
Ventes déclarées – 2021	378,9	551,3	32,3	962,5	1 260,5	2 249,6	121,2	3 631,3
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises au cours des 24 derniers mois	5,2	160,5	1,3	167,0	22,0	160,5	1,3	183,8
Variation nette du chiffre d'affaires réseau	54,0	(17,9)	(2,3)	33,8	351,5	(5,1)	10,0	356,4
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	40,8	2,4	43,2	—	75,6	4,1	79,7
Ventes déclarées – 2022	438,1	734,7	33,7	1 206,5	1 634,0	2 480,6	136,6	4 251,2

Le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre clos le 30 novembre 2022 a augmenté de 25 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les États-Unis ont apporté la majeure partie de l'augmentation, avec une amélioration de 183,4 millions de dollars ou 33 %, découlant surtout de l'acquisition de BBQ Holdings en septembre 2022. Abstraction faite des acquisitions de BBQ Holdings et de Kûto Comptoir à Tartares, l'apport des concepts des restaurants-minute et des restaurants à service complet s'est chiffré respectivement à 50,1 millions de dollars et 28,0 millions de dollars, correspondant à une augmentation globale de 7 % et 18 % respectivement.

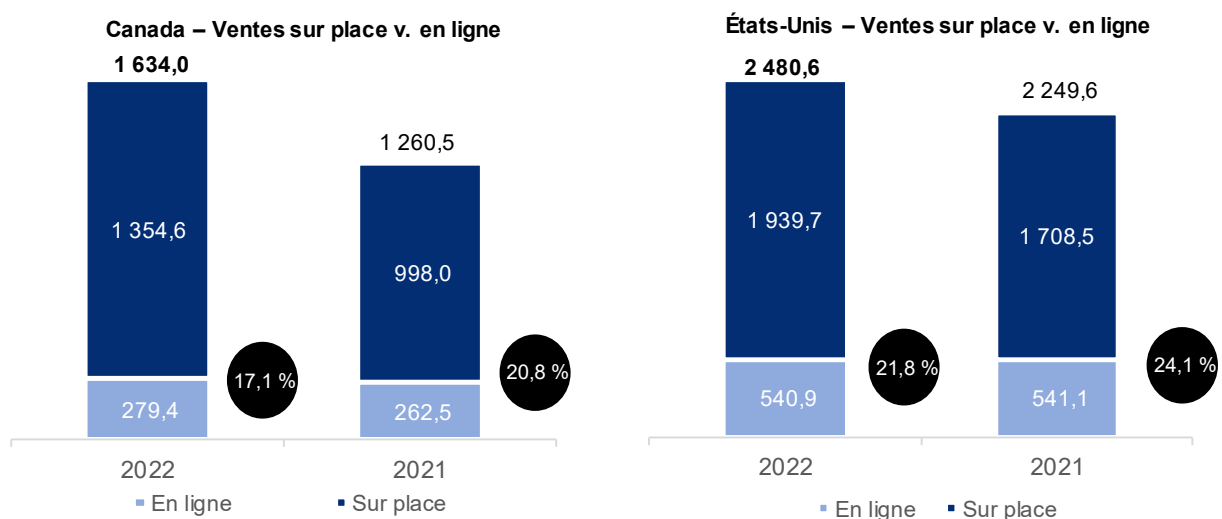
Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, la hausse du chiffre d'affaires réseau est de 17 % par rapport à l'exercice 2021. Abstraction faite des acquisitions, le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 12 % et l'apport du Canada à cette augmentation a été de 81 %. Les concepts de restauration à service complet et de restaurants-minute sont à l'origine de cette augmentation, avec un apport respectif de 31 % et 23 % à la croissance totale en glissement annuel et un chiffre d'affaires en hausse de 42 % et de 29 %, respectivement. Des enseignes importantes au Canada, notamment Allô! Mon Coco, Bâton Rouge, Ben & Florentine, Manchu Wok et Thai Express pour n'en nommer que quelques-unes, ont nettement surpassé leur performance de l'exercice précédent, maintenant que les clients reviennent en salle à manger, que les employés retournent graduellement au bureau et que les voyages ont repris.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit respectivement environ 23 % et 19 % du chiffre d'affaires total du réseau MTY au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022. Les enseignes Thai Express, TacoTime et SweetFrog constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

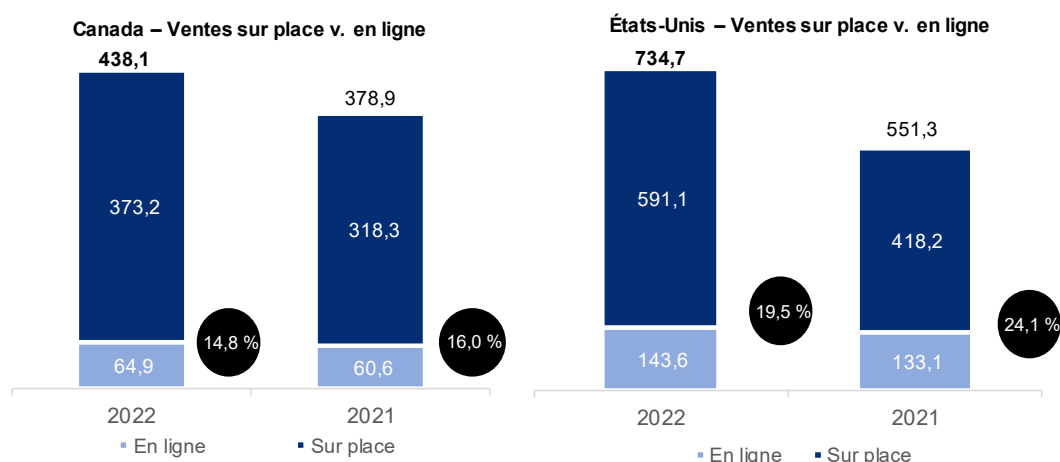
Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour l'exercice clos les 30 novembre 2022 et 2021 :



Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, les ventes en ligne ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de 803,6 millions de dollars à 820,3 millions de dollars, et elles ont représenté 19,9 % du chiffre d'affaires. Les ventes en ligne se rattachent surtout aux commandes pour emporter ainsi qu'aux livraisons, qui ont bénéficié des investissements accrus de la Société dans les options de commande en ligne et de livraison par des tiers. Abstraction faite de l'acquisition de BBQ Holdings, les ventes en ligne ont augmenté de 5,3 millions de dollars. Cette augmentation est principalement due à une hausse de 12 % tant du côté des restaurants-minute que des restaurants à service rapide au Canada.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestres clos les 30 novembre 2022 et 2021 :



Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 8 % au quatrième trimestre de 2022 comparativement à l'exercice précédent, passant de 193,7 millions de dollars à 208,5 millions de dollars, et ont représenté 18 % des ventes totales, comparativement à 21 % au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence du change, les ventes en ligne ont progressé de 8 % durant le trimestre. La diminution des ventes en ligne en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total au quatrième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent est attribuable en partie à la réouverture des canaux de vente plus traditionnels, davantage touchés par les restrictions liées à la pandémie à l'exercice antérieur ainsi qu'à l'acquisition de BBQ Holdings, dont les ventes en ligne représentent environ 7 % de son chiffre d'affaires. Les ventes en ligne au Canada ont augmenté de 4,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 en raison surtout d'une augmentation de 1,7 million de dollars et 1,5 million de dollars des ventes en ligne des restaurants à service complet et à service rapide respectivement, tandis qu'elles ont augmenté de 10,5 millions de dollars aux États-Unis à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings. La Société poursuit ses efforts en vue de la croissance des ventes en ligne parallèlement à la reprise des ventes dans les établissements dans un contexte d'après pandémie.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Compte tenu des répercussions de la COVID-19 et du nombre d'établissements fermés temporairement, l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables pourrait être trompeuse puisque ce qui serait présenté ne saurait constituer une représentation juste des recettes de redevances potentielles de la Société non plus qu'une juste indication de la santé de son réseau. La direction renvoie les investisseurs au chiffre d'affaires réseau en tant que meilleur indicateur. La Société prévoit de publier à nouveau l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables au deuxième trimestre de 2023.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 30 novembre 2022, 440 000 options sur actions étaient en circulation et 102 221 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, le cours de l'action de MTY a varié entre 45,20 \$ et 63,96 \$. Le 30 novembre 2022, le cours des actions de MTY a clôturé à 61,25 \$.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 15 février 2023, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 24 413 461 actions (30 novembre 2021 – 24 669 861) et 440 000 options sur actions (30 novembre 2021 – 440 000). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, MTY a procédé au rachat de 256 400 actions (2021 – 36 600) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2022, la Société avait annoncé le renouvellement de son OPRCN pour la période commençant le 3 juillet 2022 et se terminant le 2 juillet 2023 ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 220 673 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société n'a racheté et annulé aucune action ordinaire et procédé au rachat et à l'annulation de 256 400 actions ordinaires respectivement (2021 – 36 600 actions ordinaires pour les deux périodes) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré nul et de 57,01 \$ par action ordinaire respectivement (2021 – 59,68 \$ par action ordinaire pour les deux périodes), pour une contrepartie totale nulle et de 14,6 millions de dollars respectivement (2021 – 2,2 millions de dollars pour les deux périodes) et un excédent nul et de 11,4 millions de dollars respectivement (2021 – 1,7 million de dollars pour les deux périodes) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Acquisition de Wetzel's Pretzels

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de COP WP Parent, Inc. (« Wetzel's Pretzels »), un franchiseur et exploitant de restaurants-minute du marché des collations établi dans 25 États américains ainsi qu'au Canada et au Panama pour une contrepartie en espèces d'environ 282 millions de dollars (207 millions de dollars américains), hors trésorerie et endettement. À la clôture, il comptait 329 établissements franchisés et 38 établissements propriétaires en exploitation.

Acquisition de Sauce Pizza and Wine

Le 15 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Sauce Pizza and Wine, un exploitant de restaurants à service rapide de l'État de l'Arizona aux États-Unis pour une contrepartie totale de 14,8 millions de dollars (10,8 millions de dollars américains), y compris une retenue sur acquisition de 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars américains). À la clôture, il comptait 13 établissements propriétaires en exploitation.

Dividendes

Le 18 janvier 2023, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,210 \$ à 0,250 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,250 \$ par action ordinaire a été versé le 15 février 2023.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les montants suivants sont inclus dans les provisions :

	(En milliers \$)	
	2022	2021
	\$	\$
Litiges, différends et autres éventualités	1 490	1 636
Établissements fermés	—	56
	1 490	1 692

La provision pour litiges, différends et autres éventualités représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créiteurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir déboursier pour résilier les contrats de location des établissements sous-performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 18,6 millions de dollars au 30 novembre 2022 (30 novembre 2021 – 19,3 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2022, la Société avait engagé 1,6 million de dollars (30 novembre 2021 – 1,8 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse au poste Créiteurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés lors de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs, qui est présentée aux postes Salaires et avantages et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, est la suivante :

(En milliers \$)	2022	2021
	\$	\$
Avantages à court terme ¹⁾	4 811	3 231
Rémunération à base d'actions	1 120	924
Frais de consultation	282	57
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	78	78
Rémunération totale des principaux dirigeants et des administrateurs	6 291	4 290

¹⁾ Le montant de l'exercice précédent a été retraité pour rendre compte d'un ajustement sur période antérieure.

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société; l'un des principaux actionnaires de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 16,4 % des actions en circulation.

JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT; celles-ci sont définies en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau duquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2022, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer, à la date d'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte d'hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de redevances. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, chaque période de présentation, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 16 des états financiers consolidés). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 0,5 million de dollars (2021 – 0,1 million de dollars), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 12 des états financiers consolidés) s'élevant à 1,0 million de dollars (2021 – 1,6 million de dollars).

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôt qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 13,4 millions de dollars (2021 – perte de valeur nette de 5,8 millions de dollars qui tient compte d'une perte de valeur de 15,1 millions de dollars et d'une reprise de perte de valeur de 9,3 millions de dollars) sur ses droits de franchise et marques de commerce (note 16 des états financiers consolidés) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d'hypothèses clés, telles que les taux d'actualisation ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a également procédé à un examen de la valeur recouvrable allouée aux immobilisations incorporelles associées aux enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », dans le cadre duquel la valeur recouvrable a été évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, le goodwill n'a subi aucune dépréciation.

Conséquences de la COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2022, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Au cours du premier semestre, le Canada subissait toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. Toutefois, au cours des mois suivants, ces restrictions ont été graduellement assouplies, et à la fin du deuxième trimestre, la plupart des restrictions imposées par les gouvernements avaient été levées au Canada et aux États-Unis. La poursuite des campagnes de vaccination, y compris l'administration de doses de rappel, et leur élargissement à un plus large pan de la population ont permis aux établissements de la plupart des marchés canadiens et américains de rester ouverts, même si certaines régions ont été touchées par de légères perturbations. Malgré les incertitudes qui entourent les effets qu'auront la levée des restrictions sur le nombre d'infections et l'apparition possible de nouveaux variants, la situation actuelle semble indiquer un certain retour à la normale quant aux conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et incertaines de la pandémie de COVID 19, la Société vérifie de façon continue les estimations et hypothèses formulées et les jugements posés dans ses états financiers. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, elle a établi qu'il n'y avait aucun événement déclencheur aux fins de test de dépréciation attribuable à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur ou reprise de perte de valeur attribuable à la pandémie de COVID-19 à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de son goodwill pendant l'exercice. Ces estimations, hypothèses et jugements sont sujets à changement.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2022; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	Mai 2020	1 ^{er} décembre 2022	En évaluation
	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1 ^{er} décembre 2024	En évaluation
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Février 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	Mai 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Septembre 2022	1 ^{er} décembre 2024	En évaluation
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>			

IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications d'IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est autorisée. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2022.

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer à compter de la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1^{er} janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2024.

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IFRS 16, Contrats de location

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2024.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféreraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En ce moment, la Société est incapable de prédire avec précision l'impact qu'aura une pandémie, dont celle de COVID-19, sur les résultats d'exploitation étant donné les incertitudes, y compris en ce qui concerne la gravité de la maladie, la durée de la pandémie et les autres mesures que pourraient prendre les autorités gouvernementales pour contenir le virus ou traiter ses effets. Bien qu'il soit prématuré de prédire si la COVID-19 ou une autre forme d'épidémie ou de souche virale auront en définitive des impacts sur MTY, la Société s'attend à ce que les résultats de l'exercice financier 2023 continuent d'être sensiblement affectés et probablement, avec des effets défavorables s'étendant au-delà de cette période.

Par ailleurs, les activités peuvent et pourraient continuer d'être perturbées si des employés de MTY ou des employés de ses partenaires d'affaires sont présumés être porteurs de la COVID-19, de la grippe aviaire ou porcine ou d'autres maladies comme l'hépatite A ou une infection d'autres variants à norovirus ou à coronavirus. Une telle situation pourrait obliger la Société ou ses partenaires à mettre en quarantaine certains ou l'ensemble des employés visés ou à désinfecter les installations du restaurant. Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les exercices 2021 et 2022 ont été marqués par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur de la restauration à cause d'exigences opérationnelles élevées liées à la pandémie et, dans certains cas, de la disponibilité de subventions gouvernementales, ce qui s'est traduit par un taux de roulement élevé. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

La hausse des taux d'intérêt observée en 2022 aux États-Unis et au Canada pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2022 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 30 novembre 2022 et 2021. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

(En milliers \$)	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	4 442	4 442	4 238	4 238
Créances liées à des contrats de location-financement	338 776	338 776	399 269	399 269
Passifs financiers				
Dette à long terme ¹⁾	550 197	550 197	357 171	357 189

¹⁾ À l'exclusion des contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc., des swaps de devises et de taux d'intérêt, des frais de financement de la facilité de crédit, de l'option de rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. et de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Contreparties éventuelles sur acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de Kûto Comptoir à Tartares ainsi que de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs; elles sont remboursables en juin 2024 et en décembre 2022 respectivement pour Kûto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,8 million de dollars a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 (2021 – profit de 1,7 million de dollars).

Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 21 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,3 million de dollars (2021 – perte de 0,4 million de dollars) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a conclu une entente à l'effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2024. La contrepartie d'acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 21 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation utilisés n'auraient aucune incidence sur la valeur comptable au 30 novembre 2022 (2021 – incidence inférieure à 0,1 million de dollars).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,4 million de dollars (2021 – profit de 1,9 million de dollars) a été constaté à l'égard de l'obligation de rachat de cette participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 26 novembre 2022 et le 29 novembre 2022, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois [2021 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois, un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois]. Une juste valeur nulle a été comptabilisée au 30 novembre 2022 (30 novembre 2021 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	2022		2021		
	3 mois	2 mois	3 mois	2 mois	1 mois
Reçoit – Nominal	64,9 M\$ US	150,0 M\$ US	78,9 M\$ US	180,8 M\$ US	11,8 M\$ US
Reçoit – Taux	6,18 %	6,18 %	1,29 %	1,29 %	1,29 %
Paie – Nominal	87,0 M\$ CA	201,0 M\$ CA	100,0 M\$ CA	230,0 M\$ CA	15,0 M\$ CA
Paie – Taux	5,95 %	5,80 %	1,23 %	1,09 %	1,38 %

Hiérarchie des justes valeurs

(En milliers \$)	Niveau 3	
	2022	2021
	\$	\$
Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.	3 626	1 961
Options de rachat de participations ne donnant pas le contrôle	1 853	1 575
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	7 867	1 416
Passifs financiers	13 346	4 952

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2022.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le SOFR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, qui est utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 550,1 millions de dollars était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2022 (2021 – 345,0 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 5,5 millions de dollars par année (30 novembre 2021 – 3,5 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain (\$ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2022, 408,9 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (2021 – 271,5 millions de dollars américains). Sur ce montant, une tranche de 214,9 millions de dollars américains (2021 – 271,5 millions de dollars américains) n'était pas exposée au risque de change en raison des deux swaps de devises et de taux d'intérêt (2021 – trois swaps) tandis que les 194,0 millions de dollars américains restants étaient exposés au risque de change (2021 – néant).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2022 et 2021, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises :

	(En milliers \$)		2022		2021	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
Actifs financiers						
Trésorerie	5 424	7 327	3 744	4 789		
Débiteurs	463	625	378	484		
Passifs financiers						
Créditeurs et dépôts	(212)	(286)	(82)	(105)		
Dette à long terme	(194 000)	(262 055)	—	—		
Actifs (passifs) financiers nets	(188 325)	(254 389)	4 040	5 168		

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 9,4 millions de dollars (2021 – profit de 0,2 million de dollars) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2022, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (2021 – 600,0 millions de dollars), y compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (2021 – 300,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2022 :

(En millions \$)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	155,0	155,0	155,0	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	561,0	563,5	10,7	—	2,7	550,1
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	S.o.	106,1	18,2	18,2	36,4	33,3
Obligations locatives	514,8	580,9	65,3	65,3	111,6	338,7
Obligations contractuelles totales	1 230,8	1 405,5	249,2	83,5	150,7	922,1

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la clôture de la période.

APERÇU À COURT TERME

Les mesures prises par MTY pour renforcer la Société et son réseau durant la pandémie de COVID-19 font en sorte que MTY est bien placée pour s'attaquer aux défis auxquels fait face l'industrie. Le secteur de la restauration est extrêmement compétitif, et le rythme des changements, des innovations et de l'évolution des préférences des clients s'accélère chaque jour. Les racines entrepreneuriales de MTY lui confèrent un avantage dans l'environnement actuel et l'équipe est prête à faire face à toute situation.

À la date du présent rapport, MTY et ses franchisés ressentent toujours l'impact des divers défis liés à la chaîne d'approvisionnement, en raison de l'inflation et des perturbations de l'offre et pénuries qui touchent certains produits. Ces difficultés s'ajoutent à la hausse des taux d'intérêt et à l'augmentation des coûts de construction. Bien que certains aspects de nos activités se stabilisent progressivement, des incertitudes continuent de planer quant à ce que sera la nouvelle base de référence lorsque la forte volatilité qui caractérise la période actuelle s'estompera.

Les franchisés et les fournisseurs de la Société sont également aux prises d'importantes pénuries de main-d'œuvre qui nuisent, dans certains cas, à leur capacité à exploiter leur entreprise de manière optimale. Ces pénuries de main-d'œuvre, combinées avec la hausse du salaire minimum dans un grand nombre des territoires où le réseau de la Société exerce des activités, devraient se traduire par une augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre et aux heures supplémentaires et empêcher certains des établissements de générer la totalité de leur chiffre d'affaires potentiel.

Malgré les défis susmentionnés, les ventes sont dans l'ensemble revenues aux niveaux d'avant la pandémie ou les ont surpassés, tandis que les tendances sont encourageantes pour les établissements qui n'y sont pas encore parvenus à cause de leur situation géographique ou du type de restaurants qu'ils exploitent. Grâce à l'accent que les enseignes mettent sur l'innovation, la qualité des produits, la constance et la conception de qualité supérieure de leurs établissements ainsi qu'aux ajustements effectués pendant la pandémie pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, la direction estime que le réseau est bien positionné pour prospérer dans les mois à venir, même si une récession survenait.

À court terme, assurer la réussite des établissements existants restera la principale priorité de la direction. Plus précisément, les équipes aideront les franchisés à augmenter leur chiffre d'affaires, à ouvrir de nouveaux établissements pour les concepts existants et en définitive, à atteindre leurs objectifs de rentabilité. La direction s'appliquera également à intégrer des enseignes récemment acquises.

Enfin, la direction continuera de se concentrer sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements à ses concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée par la Société dans les documents annuels et intermédiaires et autres rapports qu'elle soumet ou dépose en vertu de la réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que l'information qui doit être présentée par la Société dans ces documents et rapports soit colligée puis communiquée à la direction de la Société, y compris à ses dirigeants ordonnateurs, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, de sorte que ceux-ci puissent prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information exigée. Après évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société au 30 novembre 2022, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

Le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière présentée par la Société.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et de l'exécution du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société a été réalisée au 30 novembre 2022. Suite à cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière, comme défini dans la norme canadienne 52-109, était correctement conçu et exécuté avec efficacité. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre et aux critères présentés dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) (Contrôle interne - Cadre intégré) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un système de contrôle reconnu, ainsi qu'aux exigences de la norme canadienne 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans

l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs aux activités d'une société acquise récemment, soit :

Pourcentage de Groupe d'Alimentation MTY inc.	Actifs de la Société	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Produits	Résultat net
Küto Comptoir à Tartares	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	2 %
BBQ Holdings	15 %	14 %	15 %	17 %	0 %	10 %	3 %

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % des actifs courants de la Société, moins de 0,1 % de ses actifs non courants, moins de 0,1 % de ses passifs courants, moins de 0,1 % de ses passifs non courants, 0,3 % de ses produits et moins de 0,1 % de son résultat net.



Eric Lefebvre, CPA, MBA
Chef de la direction



Renée St-Onge, CPA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thai Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands Itée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cerealify, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Duperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwiches et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Kûto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103

Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation, à laquelle s'ajoute la quote-part du résultat net d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôts aux pages 15 et 22.
BAIIA ajusté normalisé	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions), à laquelle s'ajoute la quote-part du résultat net d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôts aux pages 15 et 22.
Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur	Il correspond au résultat net avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur à l'égard des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill.
Flux de trésorerie disponibles	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles.

Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
BAIIA ajusté normalisé en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Charges non récurrentes incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(En milliers \$)	Trimestres clos en							
	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022	Mai 2022	Août 2022	Novembre 2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	31 307	29 541	46 553	31 898	39 696	30 739	36 838	35 524
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 213)	(2 301)	(1 248)	(1 677)	(1 149)	(3 494)	(1 327)	(2 700)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(47)	(156)	(65)	(56)	(1 672)	(1 346)	(713)	(257)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	253	413	361	5 438	95	84	666	286
Flux de trésorerie disponibles¹⁾	30 300	27 497	45 601	35 603	36 970	25 983	35 464	32 853

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur¹⁾

(En milliers \$)	Exercice clos le 30 novembre 2022	Exercice clos le 30 novembre 2021
Bénéfice avant impôt	96 170	112 072
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	969	1 550
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	13 916	5 903
Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur¹⁾	111 055	119 525

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Chiffre d'affaires réseau ¹⁾ en lien avec les redevances

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2022							
<i>(En millions \$)</i>	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	29,4	1 604,6	1 634,0	89,8	2 527,4	2 617,2	4 251,2
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,23 %	—	—	5,10 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	83,9	—	—	129,0	—	212,9

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2021							
<i>(En millions \$)</i>	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	19,4	1 241,1	1 260,5	40,2	2 330,6	2 370,8	3 631,3
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,00 %	—	—	5,09 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	62,1	—	—	118,6	—	180,7

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2022							
<i>(En millions \$)</i>	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	8,0	430,1	438,1	74,1	694,3	768,4	1 206,5
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,28 %	—	—	4,94 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	22,7	—	—	34,3	—	57,0

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2021							
<i>(En millions \$)</i>	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	5,9	373,0	378,9	9,4	574,2	583,6	962,5
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,12 %	—	—	5,03 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	19,1	—	—	28,9	—	48,0

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

États financiers consolidés de Groupe d’Alimentation MTY inc.

30 novembre 2022 et 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe d'Alimentation MTY inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 30 novembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés des résultats pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021;
- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2022 et 2021;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 novembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Évaluation des pertes de valeur du goodwill, des marques de commerce, des droits de franchise et de franchise maîtresse <i>Se référer à la note 3 – Méthodes comptables, à la note 4 – Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations, à la note 14 – Immobilisations incorporelles, à la note 15 – Goodwill et à la note 16 – Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill des états financiers consolidés.</i> Au 30 novembre 2022, la Société présente un solde de goodwill, de marques de commerce (immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée), de droits de franchise et de franchise maîtresse (immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée) respectivement de 529,5 M\$, 805,8 M\$ et 191,2 M\$. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT (l'« unité de goodwill ») qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Pour les besoins des droits de franchise et de franchise maîtresse et des marques de commerce, le plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut-être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Évaluer la façon dont la direction a déterminé les valeurs recouvrables des unités de goodwill et de certaines UGT, ce qui comprend les éléments suivants : - Vérifier l'exactitude mathématique des modèles d'actualisation des flux de trésorerie. - Vérifier le caractère raisonnable des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels utilisés par la direction dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie en les comparant au budget approuvé par le conseil d'administration et en tenant compte des performances passées et actuelles des UGT. - Obtenir l'assistance de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation pour tester le caractère approprié des modèles utilisés et le caractère raisonnable des taux d'actualisation appliqués par la direction sur la base des données disponibles de sociétés comparables. - Tester les données sous-jacentes utilisées dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie.



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 31 août ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Les droits de franchise et de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill et des marques de commerce, ou chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur.

Si la valeur recouvrable estimée d'une UGT ou d'une unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'UGT ou de l'unité de goodwill est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Les valeurs recouvrables des UGT ou des unités de goodwill sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels et les taux d'actualisation.

Le test de dépréciation annuel a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 13,4 M\$ liée aux droits de franchise et aux marques de commerce.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison (i) du caractère significatif des soldes du goodwill, des marques de commerce et, des droits de franchise et de franchise maîtresse, et (ii) du jugement important exercé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des unités de goodwill et des UGT, y compris l'utilisation d'hypothèses clés. Cela a entraîné un degré élevé de subjectivité et d'importants travaux d'audit dans la mise en œuvre des procédures d'audit portant sur les hypothèses clés. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

dans le domaine de l'évaluation nous ont assistés dans la mise en œuvre de nos procédures.

Évaluation provisoire de certaines marques de commerces acquises lors du regroupement d'entreprises avec BBQ Holdings Inc. (« BBQ Holdings »)

Se référer à la note 3 – Méthodes comptables et à la note 6 – Acquisitions d'entreprises

Le 27 septembre 2022, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de BBQ Holdings pour une contrepartie totale de 250,4 M\$.

La juste valeur provisoire des actifs identifiables acquis comprend 166,7 M\$ d'immobilisations incorporelles liées à neuf marques de commerce, dont certaines représentent une portion significative.

La juste valeur des marques de commerce a été estimée, selon la méthode d'exemption des redevances, en utilisant les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Pour déterminer la juste valeur des marques de commerce, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires du réseau projeté, le taux d'actualisation et le taux de redevances.

Au 30 novembre 2022, la répartition du prix d'achat et l'évaluation des immobilisations incorporelles, y compris les marques de commerce, sont provisoires.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison du jugement exercé par la direction dans l'évaluation de la juste valeur provisoire de certaines marques de commerce, y compris la formulation d'hypothèses clés. Il en découle un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a évalué la juste valeur provisoire de certaines marques de commerce en effectuant notamment ce qui suit :
 - Lire le contrat d'achat.
 - Tester les données sous-jacentes utilisées par la direction dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie et tester l'exactitude mathématique des modèles.
 - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses clés utilisées par la direction relativement aux chiffres d'affaires du réseau projeté en tenant compte de la performance actuelle et passée de BBQ Holdings et en tenant compte des données économiques et de l'industrie.
 - Obtenir l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation pour évaluer le caractère approprié de la méthode d'exemption des redevances utilisée par la direction et évaluer le caractère raisonnable de certaines hypothèses clés telles que les taux de redevances et les taux d'actualisation.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses clés utilisées par la direction. Les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation.	

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la



direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur



les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 15 février 2023

¹ FCPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A116853

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des résultats

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		2022	2021
	Notes	\$	\$
Produits	27 et 32	716 522	551 903
Charges			
Charges d'exploitation	28 et 32	534 440	382 572
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	12 et 13	21 548	16 174
Amortissement – immobilisations incorporelles	14	29 473	28 442
Intérêts sur la dette à long terme		12 428	10 111
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	12	3 210	2 295
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	12	969	1 550
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles	16	13 916	5 903
		615 984	447 047
Quote-part de la perte nette d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	—	(709)
Autres (charges) produits			
Perte de change réalisée et latente		(5 690)	(300)
Produits d'intérêts		253	198
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		798	1 319
Profit à la cession d'immobilisations corporelles		108	3 549
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	25	2 932	3 034
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	7	(2 769)	
Autres produits		—	125
		(4 368)	7 925
Bénéfice avant impôt		96 170	112 072
Charge d'impôt sur le résultat	31		
Exigible		24 669	21 036
Différé		(3 678)	5 093
		20 991	26 129
Résultat net		75 179	85 943
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires		74 817	85 639
Participations ne donnant pas le contrôle		362	304
		75 179	85 943
Résultat par action	24		
De base		3,06	3,47
Dilué		3,06	3,46

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.
États consolidés du résultat global
Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021
(En milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
Résultat net	75 179	85 943
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profit latent (perte latente) provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	35 577	(7 966)
Charge d'impôt différé sur les écarts de change	(491)	—
Autres éléments du résultat global	35 086	(7 966)
Total du résultat global	110 265	77 977
Total du résultat global attribuable aux :		
Propriétaires	109 903	77 673
Participations ne donnant pas le contrôle	362	304
	110 265	77 977

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens)

	Réerves				Réserves totales	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital- actions	Autres	Surplus d'apport	Conversion de devises					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde ajusté au 30 novembre 2020	306 415	(850)	3 019	(13 354)	(11 185)	286 525	581 755	759	582 514
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2021	—	—	—	—	—	85 639	85 639	304	85 943
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(7 966)	(7 966)	—	(7 966)	—	(7 966)
Total du résultat global							77 673	304	77 977
Cession d'une participation dans 10220396 Canada inc. (note 17)	—	—	—	—	—	(1 300)	(1 300)	196	(1 104)
Actions rachetées et annulées (note 22)	(454)	—	—	—	—	(1 730)	(2 184)	—	(2 184)
Dividendes	—	—	—	—	—	(9 141)	(9 141)	—	(9 141)
Rémunération à base d'actions (note 23)	—	—	836	—	836	—	836	—	836
Solde au 30 novembre 2021	305 961	(850)	3 855	(21 320)	(18 315)	359 993	647 639	1 259	648 898
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2022	—	—	—	—	—	74 817	74 817	362	75 179
Autres éléments du résultat global	—	—	—	35 086	35 086	—	35 086	—	35 086
Total du résultat global							109 903	362	110 265
Actions rachetées et annulées (note 22)	(3 180)	—	—	—	—	(11 438)	(14 618)	—	(14 618)
Dividendes	—	—	—	—	—	(20 518)	(20 518)	(403)	(20 921)
Rémunération à base d'actions (note 23)	—	—	1 002	—	1 002	—	1 002	—	1 002
Solde au 30 novembre 2022	302 781	(850)	4 857	13 766	17 773	402 854	723 408	1 218	724 626

La Société a déclaré et versé les dividendes suivants :

	2022	2021
	\$	\$
0,840 \$ par action ordinaire (2021 – 0,370 \$ par action ordinaire)	20 518	9 141

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens)

		2022	2021
	Notes	\$	\$
Actifs			
À court terme			
Trésorerie		59 479	61 231
Débiteurs	8	78 099	57 459
Stocks	9	18 517	10 707
Actifs détenus en vue de la vente	10	2 111	—
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances	11	1 153	1 189
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	12	83 500	89 046
Actif d'impôt exigible		3 982	3 712
Autres actifs		3 275	2 403
Charges payées d'avance et dépôts		14 540	7 721
		264 656	233 468
Prêts à recevoir et autres créances	11	3 289	3 049
Créances liées à des contrats de location-financement	12	255 276	310 223
Actifs liés aux coûts de contrats		6 455	5 631
Actifs d'impôt différé	31	224	185
Participation dans une coentreprise	7	—	25 911
Immobilisations corporelles	13	90 878	17 526
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	159 706	59 937
Immobilisations incorporelles	14	1 015 271	820 274
Goodwill	15	529 548	428 390
		2 325 303	1 904 594
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		154 988	119 462
Provisions	19	1 490	1 692
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation		127 458	101 889
Passif d'impôt exigible		9 813	4 256
Tranche à court terme des produits différés et dépôts	20	17 776	16 100
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	9 530	13 116
Tranche à court terme des obligations locatives	12	114 437	101 973
		435 492	358 488
Dette à long terme	21	551 429	347 612
Obligations locatives	12	400 377	371 575
Produits différés et dépôts	20	48 405	44 339
Impôt sur le résultat différé	31	164 417	132 653
Autres passifs		557	1 029
		1 600 677	1 255 696

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.**États consolidés de la situation financière (suite)**

Aux 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens)

		2022	2021
Note		\$	\$
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
	Capital-actions	302 781	305 961
	Réserves	17 773	(18 315)
	Bénéfices non distribués	402 854	359 993
		723 408	647 639
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
		1 218	1 259
		724 626	648 898
		2 325 303	1 904 594

Approuvé par le conseil d'administration le 15 février 2023



, administrateur



, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.
États consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021
(En milliers de dollars canadiens)

		2022	2021
	Notes	\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		75 179	85 943
Rajustements :			
Intérêts sur la dette à long terme		12 428	10 111
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	12	3 210	2 295
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	12 et 13	21 548	16 174
Amortissement – immobilisations incorporelles	14	29 473	28 442
Perte de valeur – immobilisations corporelles	16	535	131
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	12	969	1 550
Perte de valeur nette – immobilisations incorporelles	16	13 381	5 772
Quote-part de la perte nette d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	—	709
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		(798)	(1 319)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles		(108)	(3 549)
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	25	(2 932)	(3 034)
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	7	2 769	—
Autres produits		—	(125)
Charge d'impôt sur le résultat		20 991	26 129
Charge fondée sur des actions		1 002	836
		177 647	170 065
Impôt sur le résultat payé		(17 570)	(27 448)
Intérêts versés		(11 781)	(10 079)
Autres		1 411	(3 797)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	33	(6 910)	10 558
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		142 797	139 299
Activités d'investissement			
Sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions	6	(261 713)	—
Trésorerie acquise dans le cadre d'une acquisition et d'un changement de contrôle (cédée dans le cadre de la cession)	6 et 7	14 820	(131)
Produit de la cession d'une participation dans 10220396 Canada inc.	17	—	7 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	13	(8 670)	(6,439)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	14	(3 988)	(324)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		1 131	6 465
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(258 420)	7 071

Groupe d'Alimentation MTY inc.
États consolidés des flux de trésorerie (suite)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités de financement			
Émission de dette à long terme	33	275 626	—
Remboursement sur la dette à long terme	33	(80 214)	(102 238)
Paiements nets de loyers	12	(18 960)	(15 354)
Actions rachetées et annulées	22	(14 618)	(2 184)
Frais de financement capitalisés	33	(1 817)	(665)
Dividendes payés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		(403)	—
Remboursement d'une dette à long terme liée à l'acquisition d'une entreprise	6	(33 800)	
Dividendes versés		(20 518)	(9 141)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		105 296	(129 582)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie		(10 327)	16 788
Effet des taux de change sur la trésorerie		8 575	141
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		61 231	44 302
Trésorerie à la clôture de l'exercice		59 479	61 231

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
1. Description des activités.....	14
2. Base d'établissement	14
3. Méthodes comptables	15
4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations	28
5. Modifications comptables futures	31
6. Acquisitions d'entreprises.....	33
7. Changement de contrôle.....	37
8. Débiteurs.....	39
9. Stocks.....	40
10. Actifs détenus en vue de la vente.....	40
11. Prêts à recevoir et autres créances.....	40
12. Contrats de location	41
13. Immobilisations corporelles	44
14. Immobilisations incorporelles	45
15. Goodwill.....	46
16. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles.....	46
17. Cession d'une participation dans 10220396 Canada inc.....	49
18. Facilité de crédit	49
19. Provisions.....	49
20. Produits différés et dépôts.....	50
21. Dette à long terme.....	51
22. Capital-actions.....	51
23. Options sur actions.....	52
24. Résultat net par action.....	53
25. Instruments financiers	53
26. Informations sur le capital.....	57
27. Produits	58
28. Charges d'exploitation.....	59
29. Garantie.....	59
30. Passifs éventuels	59
31. Impôt sur le résultat	60
32. Information sectorielle	61
33. Tableau des flux de trésorerie	63
34. Transactions entre parties liées.....	64
35. Événements postérieurs.....	65

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également un centre de distribution et une usine de transformation des aliments, tous deux situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Son siège social se situe au 8210, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour en fixer à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait :

- Aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions, qui entrent dans le champ d'application de la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- Aux opérations de location, qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, *Contrats de location*;
- Aux évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans la Norme comptable internationale (« IAS ») 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous:

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars près (000 \$), sauf indication contraire.

Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers le 15 février 2023.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes visées par les états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des entités (y compris des entités ad hoc) contrôlées par la Société et ses filiales. La Société a le contrôle lorsqu'elle :

- Détient le pouvoir sur l'entité émettrice;
- Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les principales filiales sont les suivantes :

Principales filiales	Participation aux capitaux propres (%)	
	2022	2021
MTY Franchising Inc.	100	100
MTY Franchising USA, Inc.	100	100
Kahala Brands Inc.	100	100
BF Acquisition Holdings, LLC	100	100
Built Franchise Systems, LLC	100	100
CB Franchise Systems, LLC	100	100
Papa Murphy's Holdings Inc.	100	100
BBQ Holdings, Inc. (note 6)	100	—
11554891 Canada inc. ¹⁾	70	70
9974644 Canada inc.	65	65

¹⁾ Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle à l'égard de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc. – voir la note 7.

La Société réévalue si elle contrôle l'entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Si la Société ne détient pas la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, elle a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'elle a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. La Société prend en considération tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle évalue si les droits de vote qu'elle détient dans l'entité émettrice sont suffisants pour lui conférer le pouvoir, y compris les suivants :

- Le nombre de droits de vote que la Société détient par rapport au nombre de droits de vote détenus respectivement par d'autres et à leur dispersion;
- Les droits de vote potentiels détenus par la Société, d'autres détenteurs ou d'autres parties;
- Les droits découlant d'autres accords contractuels; et
- Les autres faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que la Société a, ou n'a pas, la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes au moment où les décisions doivent être prises, y compris les tendances du vote lors des précédentes assemblées des actionnaires.

La Société consolide une filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesse de la consolider lorsqu'elle en perd le contrôle. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états des résultats et des autres éléments du résultat global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Le résultat net et chaque composant des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global total des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de la Société.

Les transactions, charges, soldes et produits intersociétés sont tous entièrement éliminés lors de la consolidation.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Changements dans les participations de la Société dans des filiales existantes

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements de leurs participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

Lorsque la Société perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée; et ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si la Société avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale (c.-à-d. reclassé en résultat net ou transféré à une autre catégorie de capitaux propres, tel que le spécifient ou le permettent les IFRS applicables). La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte du contrôle est considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9, *Instruments financiers*, s'il y a lieu, ou comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, calculée comme étant la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés par la Société et des passifs engagés par la Société auprès des anciens propriétaires de l'entreprise acquise en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf les actifs ou les passifs d'impôt différé, qui sont constatés et évalués conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

Le goodwill est calculé comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur le montant net à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, le montant net à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs repris est plus élevé que la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement au résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Une participation ne donnant pas le contrôle constitue un droit de propriété actuel et ses porteurs ont droit à une quote-part de l'actif net de la société en cas de liquidation. Cette participation peut être initialement évaluée soit à la juste valeur, soit selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. La méthode d'évaluation est choisie selon la transaction.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Regroupements d'entreprises (suite)

Lorsque la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comprend des actifs ou des passifs liés à un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse comme une partie de la contrepartie transférée dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de « période d'évaluation » sont comptabilisées de manière rétrospective, et les ajustements correspondants sont comptabilisés à même le goodwill. Les ajustements de période d'évaluation sont des ajustements qui découlent d'informations additionnelles obtenues durant la « période d'évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition) à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne constituent pas des ajustements de période d'évaluation dépend du classement de la contrepartie éventuelle. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée aux dates de clôture ultérieures, et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture ultérieures conformément à IFRS 9 ou à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, selon le cas, et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé en résultat net.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle la Société obtient le contrôle), et le profit ou la perte découlant de cette réévaluation, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net. Les montants liés aux participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net lorsqu'un tel traitement aurait été approprié si ces participations avaient été cédées.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, la Société mentionne dans ses états financiers les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés de manière rétrospective pendant la période d'évaluation (voir ci-dessus), ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date de l'acquisition de l'entreprise, déduction faite des cumuls des pertes de valeur, le cas échéant.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill lié aux activités cédées est inclus dans la valeur comptable des activités lors de la détermination du profit ou de la perte sur cession des activités. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué sur la base des valeurs relatives des activités et de la part de l'UGT conservée.

Comptabilisation des produits

Les méthodes comptables de la Société sont résumées ci-dessous.

Produits tirés des établissements franchisés

- i) Les redevances sont fondées soit sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés, soit sur des frais mensuels fixes. Elles sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement, au fur et à mesure qu'elles sont acquises, selon la teneur de l'accord visé.
- ii) Les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise lorsque les obligations d'exécution rattachées aux droits de franchise sont remplies. L'amortissement commence à l'ouverture du restaurant.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Produits tirés des établissements franchisés (suite)

- iii) Les droits payés d'avance en lien avec les ententes-cadres de licence sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée des ententes-cadres de licence.
- iv) Les droits de renouvellement et de transfert sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise visé.
- v) Les produits de la construction et de la rénovation de restaurants sont comptabilisés lorsque la construction et la rénovation sont complétées.
- vi) La Société touche des revenus locatifs de certains contrats de location qu'elle détient, de même que de la location d'enseignes. Les revenus locatifs qui ne sont pas inclus dans l'évaluation de la créance liée à un contrat de location-financement en vertu d'IFRS 16 sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location visé.
- vii) La Société comptabilise des produits de droits abandonnés proportionnellement à l'exercice des droits rattachés à chaque carte-cadeau, en se fondant sur le profil historique de présentation des cartes-cadeaux pour paiement. La Société facture en outre divers frais de programme à ses franchisés à mesure que les cartes-cadeaux sont présentées pour paiement. Notons que ceci ne s'applique pas au passif lié à des cartes-cadeaux repris lors d'une acquisition d'entreprise, lequel est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition.
- viii) La Société reçoit des contreparties de certains fournisseurs; celles-ci sont généralement gagnées en fonction de la valeur des achats effectués pendant l'exercice. Les ententes qui comprennent, outre des frais courants, des frais d'entrée payés d'avance, sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur leur durée respective. Les contreparties de fournisseurs sont comptabilisées en tant qu'autres produits de franchisage au fur et à mesure de leur acquisition.

Produits tirés de la transformation des aliments, de la distribution et de la vente au détail

Les produits liés à la transformation des aliments, à la distribution et à la vente au détail sont comptabilisés lorsque le client a le contrôle des biens, ce qui survient généralement lorsqu'ils sont livrés au client ou reçus par celui-ci, selon les conditions spécifiques de l'entente.

Produits tirés des cotisations à un fonds promotionnel

Les cotisations au fonds promotionnel sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. Les transferts correspondants des cotisations au fonds promotionnel sont constatés séparément et inclus dans les créditeurs et charges à payer. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs publicité et marketing. La Société facture parfois des frais pour l'administration des fonds promotionnels. Les montants combinés payables résultants des fonds promotionnels totalisent des surplus de 33 819 \$ (2021 – 30 481 \$). Ces montants sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Produits tirés des établissements appartenant à la Société

Les produits tirés des établissements appartenant à la Société sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Actifs liés aux coûts du contrat

La Société comptabilise les coûts marginaux d'obtention d'un contrat en tant qu'actifs si elle s'attend à les recouvrer, à moins que leur période d'amortissement soit inférieure à un an, auquel cas, par mesure de simplification, les coûts sont comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts sont amortis dans les charges d'exploitation sur la durée du contrat de franchise visé.

Actifs détenus en vue de la vente

L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si des actifs répondent aux critères d'un classement en tant qu'actifs « détenus en vue de la vente » dans les états consolidés de la situation financière. Les critères pris en compte par la direction comprennent l'existence d'un plan de cession des actifs et l'engagement de poursuivre ce plan, le prix de vente prévu des actifs, le calendrier prévu de réalisation de la vente planifiée et la période pendant laquelle les montants ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La Société revoit les critères relatifs aux actifs détenus en vue de la vente chaque période et reclasse ces actifs depuis ou vers cette catégorie, selon le cas. De plus, il est nécessaire d'évaluer et de comptabiliser les actifs détenus en vue de la vente au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Location

La Société conclut des contrats de location à l'égard d'emplacements franchisés et d'établissements propriétaires, de bureaux et d'équipements dans le cours normal des affaires.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise les obligations locatives et les actifs au titre de droit d'utilisation correspondants, sauf dans le cas des contrats de location à court terme et des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat visé. La Société comptabilise la dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les intérêts sur les obligations locatives. Selon IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36.

La Société en tant que bailleur

Lorsque la Société conclut un contrat de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La Société doit alors classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple par rapport à l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal. Dans le cas d'un contrat de sous-location classé en tant que contrat de location-financement, la Société décomptabilise l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal qui est transféré au sous-locataire et comptabilise une créance liée à un contrat de location-financement. En qualité de bailleur intermédiaire, la Société conserve l'obligation locative issue du contrat de location principal dans son état consolidé de la situation financière. Pendant la durée du contrat de sous-location, la Société comptabilise à la fois les produits financiers se rapportant au contrat de sous-location et des charges d'intérêts se rapportant au contrat de location principal.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées en résultat net sur une base systématique sur les périodes au titre desquelles la Société comptabilise en charges les coûts liés que les subventions sont censées compenser.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle; les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués en utilisant cette monnaie. La monnaie fonctionnelle est celle de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les actifs et passifs d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de change qui résultent de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les réserves. Lors de la sortie totale ou partielle du placement dans un établissement à l'étranger, l'écart de conversion des monnaies étrangères ou une partie de celui-ci sera comptabilisé à l'état des résultats en tant qu'autres produits (charges).

Imposition

La charge d'impôt sur le résultat correspond à la somme de l'impôt actuellement exigible et de l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt actuellement exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice et sur les ajustements aux provisions d'exercices précédents. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice inscrit dans l'état consolidé des résultats en raison des éléments des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles pour d'autres exercices et des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif de la Société lié à l'impôt exigible est calculé selon les taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est constaté pour les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôt différé sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel pourront être imputées ces différences temporaires déductibles. Ces actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si les différences temporaires découlent d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale (autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable. En outre, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale du goodwill.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable suffisant auquel pourra être imputée la différence temporaire et que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Imposition (suite)

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Impôt exigible et impôt différé pour l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils concernent des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou l'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est comprise dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Immobilisations corporelles

Les terrains et les bâtiments qui sont détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ou à des fins administratives, sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement cumulé (bâtiments) et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les coûts directement attribuables à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le matériel, les améliorations locatives, le matériel roulant et le matériel informatique sont présentés au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé de manière à éliminer le coût ou l'évaluation des actifs (autres que les terrains), diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité, au moyen de la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un élément d'immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un élément d'immobilisations corporelles est déterminé comme étant la différence entre le produit des ventes et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

L'amortissement est basé sur les durées suivantes :

Bâtiments	Linéaire	25 à 50 ans
Matériel	Linéaire	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Moindre de la durée du bail ou durée d'utilité
Matériel roulant	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 7 ans

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles (suite)

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant, selon la même méthode que celle utilisée pour les immobilisations incorporelles acquises séparément. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amorties et sont par conséquent comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle, déterminé comme étant la différence entre le produit net de la sortie de l'actif et sa valeur comptable, est comptabilisé en résultat net lors de la décomptabilisation de l'actif.

La Société révisé à chaque période de présentation la durée d'amortissement de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée. La Société révisé également à chaque période de présentation les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée afin d'établir si les événements et circonstances continuent de justifier que ces immobilisations incorporelles aient une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles suivantes figurent actuellement dans les livres de la Société :

Droits de franchise et droits de franchise maîtresse

Les droits de franchise et les droits de franchise maîtresse acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisés à la juste valeur, fondée sur la méthode des bénéfices excédentaires au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Pour déterminer la juste valeur des droits de franchise et les droits de franchise maîtresse, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels et le taux d'actualisation avant impôts. Ces immobilisations incorporelles sont généralement amorties de façon linéaire sur la durée des accords, qui varie généralement entre 10 et 20 ans.

Droits de substitution

Les droits de substitution sont des droits que la Société peut exercer afin de prendre possession des lieux loués et du contrat de location d'un établissement franchisé en cas de défaut de paiement. Ces droits acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition et sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de franchise.

Marques de commerce

Les marques de commerce acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'acquisition, fondée sur la méthode d'exemption des redevances au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie, et elles ne sont pas amorties. Pour déterminer la juste valeur des marques de commerce, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, le taux d'actualisation et le taux de redevances. Il a été déterminé que les marques de commerce avaient une durée d'utilité indéterminée en raison de la forte reconnaissance qui leur est associée et de leur capacité à générer des produits dans une conjoncture économique changeante, et ce pour une durée indéterminée.

Autres

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement un logiciel acheté ainsi que des permis de vent d'alcool qui ont été amortis de façon linéaire sur leur durée de vie.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs à long terme

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'il est possible de déterminer un mode d'affectation raisonnable et cohérent, les actifs de support sont également affectés aux UGT prises individuellement, ou au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé. La majorité des immobilisations incorporelles de la Société n'ont pas de flux de rentrées indépendants de ceux générés par d'autres actifs et en conséquence, elles sont soumises au test de dépréciation de leurs UGT respectives. Pour les droits de franchise et droits de franchise maîtresse et les marques de commerce, le plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie.

Les immobilisations incorporelles dont les durées d'utilité sont indéterminées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur. Les droits de franchise et droits de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel dans le cadre du test de dépréciation annuel de l'UGT, ou chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels est actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà du plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine s'il existe un quelconque indice que les événements et les circonstances qui ont conduit à une perte de valeur au cours d'une année antérieure pour ses droits de franchise, ses droits de franchise maîtresse et ses marques de commerce puissent ne plus exister. S'il existe une telle indication, la Société doit estimer la valeur recouvrable de cet actif.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'UGT) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Perte de valeur du goodwill

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT (l'« unité de goodwill ») qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Au 30 novembre 2022, le goodwill est affecté comme suit :

Description de l'unité de goodwill	
Unité de goodwill du Canada	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel Canada.
Unité de goodwill des États-Unis A	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel États-Unis/International, à l'exclusion des marques Papa Murphy's (« Papa Murphy's ») et BBQ Holdings, Inc. (« BBQ Holdings »)
Unité de goodwill des États-Unis B	Une UGT comprenant la marque Papa Murphy's au sein du secteur opérationnel États-Unis/International
Unité de goodwill des États-Unis C	Un groupe d'UGT comprenant les marques de BBQ Holdings au sein du secteur opérationnel États-Unis/International

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Perte de valeur du goodwill (suite)

Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 31 août ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur réduit la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité de goodwill. Toute perte de valeur concernant un goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans l'état consolidé des résultats. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures. La Société a procédé au test de dépréciation annuel de l'unité de goodwill des États-Unis C au 30 novembre 2022 compte tenu du moment de l'acquisition.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels est actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels n'ont pas été ajustées.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie et les liquidités soumises à des restrictions comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme, s'il en est, dont l'échéance à l'acquisition est généralement de trois mois ou moins ou qui sont rachetables en tout temps à pleine valeur et dont le risque de variation de valeur n'est pas important. Au 30 novembre 2022, elles comportaient des liquidités soumises à des restrictions de 680 \$ (2021 – 462 \$) exigées au titre de garanties à l'égard de certaines obligations locatives.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti, et il comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des coûts indirects de production fondée sur la capacité de production normale.

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats pour la construction et la vente d'établissements franchisés. Les travaux en cours connexes comprennent tous les coûts directs liés à la construction de ces établissements et sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des stocks, diminué de tous les coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers (autres que des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou « JVRN ») sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des « autres éléments du résultat global » (« JVAERG ») ou à la JVRN, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des actifs financiers (suite)

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le solde du principal. À moins qu'il ne soit désigné comme étant évalué à la JVRN, un actif financier est ultérieurement évalué à la JVAERG s'il est détenu dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers et si les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêt ou dont la détention ne s'inscrit pas dans un modèle économique qui vise la perception de flux de trésorerie contractuels ou la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont évalués à la JVRN. Les actifs financiers évalués à la JVRN et toute modification qui leur est apportée sont comptabilisés en résultat net.

La Société classe actuellement sa trésorerie, ses débiteurs et ses prêts à recevoir en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits tirés des instruments d'emprunt classés dans une autre catégorie que celle des actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société a adopté l'approche simplifiée des pertes de crédit attendues (« PCA ») pour ses créances clients, comme le permet IFRS 9. L'approche simplifiée prévue sous IFRS 9 permet de comptabiliser une provision pour PCA pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients et comporte également des informations prospectives. Les PCA pour la durée de vie correspondent aux PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Dans le cas du solde de ses prêts à recevoir comptabilisés au coût amorti, la Société a appliqué le modèle général des PCA. Contrairement à l'approche simplifiée, le modèle général des PCA demande d'apprécier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. La Société considère la probabilité d'une défaillance lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier et vérifie s'il y a augmentation importante du risque de crédit de façon continue d'un trimestre à l'autre. Pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit, la Société compare le risque d'une défaillance à l'égard de l'actif à la date de présentation de l'information au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'actif financier.

Une augmentation importante du risque de crédit s'apprécie à partir des variations de la probabilité d'une défaillance depuis la comptabilisation initiale et des informations qualitatives spécifiques à l'emprunteur, ou lorsque les prêts sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Les prêts sont considérés comme douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il est permis de douter du recouvrement ultime du principal ou des intérêts. Les prêts qui sont en souffrance depuis 180 jours sont dépréciés à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus. Selon le modèle général des PCA d'IFRS 9, la dépréciation est estimée sur une base individuelle. La Société considère aussi l'information prospective raisonnable et cohérente disponible pour apprécier le risque de défaillance.

Lorsque le risque de défaillance est jugé faible ou lorsqu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les PCA sont établies pour les 12 mois à venir et représentent la portion des PCA pour la durée de vie qui correspond aux PCA des cas de défaillance dont l'instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois de la date de présentation de l'information. Si une augmentation importante du risque de crédit survient au cours d'un trimestre, la dépréciation est fondée sur les PCA pour la durée de vie.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Décomptabilisation d'actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque la Société transfère à une autre entité l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir et du profit ou de la perte cumulé(e) qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ajoutés aux capitaux propres est comptabilisée en résultat net.

Contrepartie différée à recevoir

La contrepartie différée à recevoir de la Société consiste en une contrepartie différée liée à la vente de sa participation dans 10220396 Canada inc. Cette contrepartie différée est un instrument financier évalué au coût amorti qui est présenté aux prêts à recevoir et autres créances.

Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier seulement lorsque les obligations de la Société sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

Classement des passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes étant comptabilisés en résultat net dans la période où le passif est décomptabilisé, sauf s'il s'agit de passifs financiers classés comme étant évalués à la JVRN. Ces passifs financiers, y compris les passifs dérivés et certaines obligations, sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net dans la période où elles surviennent. Les passifs financiers désignés comme étant évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre de la Société étant comptabilisées en résultat net.

Classement des passifs financiers

Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Facilité de crédit renouvelable	Coût amorti
Indemnités de résiliation de contrat et retenues ne portant pas intérêt	Coût amorti
Contrepartie éventuelle relative à l'acquisition de Küto Comptoir à Tartares	JVRN
Contrepartie éventuelle relative à la participation de 70 % dans 11554891 Canada inc.	JVRN
Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	JVRN
Option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle	JVRN
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	JVRN

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable que la Société doive éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La Société formule des hypothèses et procède à des estimations fondées sur sa connaissance actuelle des sommes qu'elle aura à déboursier dans le futur relativement à divers événements passés à l'égard desquels le montant à déboursier et le moment du décaissement sont incertains au moment de la présentation de ses états financiers. Ces sommes comprennent les provisions à l'égard de contrats déficitaires, de procès et litiges et d'éventualités. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation par la direction des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation à la fin de la période de présentation, et sont actualisées lorsque l'effet est important. Elles sont comptabilisées au coût des marchandises vendues et loyers (note 28) à l'état consolidé des résultats.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Provisions (suite)

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée en tant qu'actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et que la valeur de la créance peut être évaluée de manière fiable.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque la Société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Procès, litiges et établissements fermés

Des provisions pour les coûts prévus liés aux procès, aux litiges et au règlement des contrats de location d'établissements fermés, à l'exception des obligations locatives déjà comptabilisées conformément à IFRS 16, sont constatées lorsqu'il devient probable que la Société devra éteindre l'obligation, selon les meilleures estimations de la direction quant aux dépenses requises pour éteindre l'obligation de la Société.

Passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises

Les passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. À la fin des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, ces passifs éventuels sont évalués au plus élevé du montant qui aurait été comptabilisé en vertu d'IAS 37 et du montant initialement comptabilisé diminué du cumul de l'amortissement comptabilisé, le cas échéant.

Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation

Les passifs liés aux cartes-cadeaux correspondent aux passifs associés aux soldes inutilisés de cartes de paiement rechargeables. Les passifs liés aux programmes de fidélisation correspondent à la valeur en argent des points de fidélité gagnés et inutilisés par les clients.

Les divers établissements franchisés et appartenant à la Société, de même que des tiers, vendent des cartes-cadeaux qui ne sont honorées que pour l'achat d'aliments et de boissons dans les établissements franchisés et appartenant à la Société. Les produits de la vente de cartes-cadeaux sont inclus dans les passifs liés aux cartes-cadeaux jusqu'à ce que le client présente sa carte comme méthode de paiement des aliments et boissons achetés.

Étant donné la nature même des cartes-cadeaux, la Société n'est pas en mesure de déterminer quelle portion du passif lié aux cartes-cadeaux sera utilisée au cours des 12 prochains mois. En conséquence, le passif associé aux soldes inutilisés des cartes-cadeaux est intégralement considéré comme un passif courant.

La direction doit formuler certaines hypothèses tant à l'égard de la comptabilisation des passifs associés aux cartes-cadeaux proportionnellement au rythme auquel les droits afférents sont exercés, qu'à l'égard de la comptabilisation de produits éventuels tirés de droits abandonnés. Les estimations importantes reposent sur les taux de droits abandonnés et les statistiques historiques d'utilisation.

Produits différés et dépôts

La Société comptabilise des produits différés et dépôts à l'égard de sommes reçues auxquelles correspondent des services ou des biens qui n'ont pas encore été rendus ou acquis, selon le cas. Il s'agit essentiellement de dépôts relatifs à des droits de franchise, de loyers non acquis et d'apports de fournisseurs. Ces produits sont constatés lorsque les obligations contractuelles ont été remplies et que les services ou biens ont été rendus ou livrés, selon le cas. La Société comptabilise certains produits à l'égard de contreparties estimées à recevoir de fournisseurs. Les estimations sont fondées sur les statistiques historiques relatives aux achats et produits acquis.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

3. Méthodes comptables (suite)

Accords de rémunération fondée sur des actions

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés qui sont acquises par tranches spécifiques pendant la période de service sur la base de la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution, et ce au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. En se fondant sur l'estimation faite par la Société des instruments de capitaux propres qui seront éventuellement acquis, une charge de rémunération est comptabilisée dans la période d'acquisition applicable à la tranche, de même qu'une augmentation correspondante au surplus d'apport. La note 23 fournit des précisions sur l'établissement de la juste valeur des transactions fondées sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis; l'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée en résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, avec ajustement correspondant du surplus d'apport. Lorsque les options sur actions sont exercées, le capital-actions est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la portion afférente préalablement comptabilisée au surplus d'apport.

Secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est une composante identifiable de la Société qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des charges et produits relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société, et pour laquelle de l'information financière distincte est disponible. Des informations sectorielles sont fournies à l'égard des secteurs opérationnels de la Société (note 32), lesquels sont établis en fonction de la structure de gestion de la Société et de sa structure interne de présentation de l'information financière. Les résultats d'exploitation de tous les secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par les chefs de l'exploitation en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci.

Partenariats

Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui exigent le consentement unanime des parties à l'égard des décisions qui portent sur les activités ayant une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, le partenariat est classé en tant que coentreprise et comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, le partenariat est classé en tant qu'entreprise commune et la Société comptabilise chacun de ses actifs et passifs et chacune de ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, relatifs à l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part de la Société dans le résultat net et les variations des autres éléments du résultat global de l'entité. Lorsque la quote-part de la Société des pertes d'une coentreprise est égale ou supérieure à sa participation dans cette entité, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom de la coentreprise.

Les profits latents découlant d'opérations avec des coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Lorsque la Société vend des produits ou des services à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les entités mises en équivalence aux états consolidés de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des entités mises en équivalence aux états consolidés des résultats.

4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT; celles-ci sont définies en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau duquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2022, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer, à la date d'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte d'hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de redevances. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, chaque période de présentation, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 16). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 535 \$ (2021 – 131 \$), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 12) s'élevant à 969 \$ (2021 – 1 550 \$).

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôt qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 13 381 \$ (2021 – perte de valeur nette de 5 772 \$ qui tient compte d'une perte de valeur de 15 135 \$ et d'une reprise de perte de valeur de 9 363 \$) sur ses droits de franchise et marques de commerce (note 16) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d'hypothèses clés, telles que les taux d'actualisation ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a également procédé à un examen de la valeur recouvrable allouée aux immobilisations incorporelles associées aux enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », dans le cadre duquel la valeur recouvrable a été évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, le goodwill n'a subi aucune dépréciation.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Conséquences de la COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2022, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Au cours du premier semestre, le Canada subissait toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. Toutefois, au cours des mois suivants, ces restrictions ont été graduellement assouplies, et à la fin du deuxième trimestre, la plupart des restrictions imposées par les gouvernements avaient été levées au Canada et aux États-Unis. La poursuite des campagnes de vaccination, y compris l'administration de doses de rappel, et leur élargissement à un plus large pan de la population ont permis aux établissements de la plupart des marchés canadiens et américains de rester ouverts, même si certaines régions ont été touchées par de légères perturbations. Malgré les incertitudes qui entourent les effets qu'auront la levée des restrictions sur le nombre d'infections et l'apparition possible de nouveaux variants, le réseau de MTY fonctionne actuellement sans restriction.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et incertaines de la pandémie de COVID-19, la Société vérifie de façon continue les estimations et hypothèses formulées et les jugements posés dans ses états financiers. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, elle a établi qu'il n'y avait aucun événement déclencheur aux fins de test de dépréciation attribuable à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur ou reprise de perte de valeur attribuable à la pandémie de COVID-19 à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de son goodwill pendant l'exercice. Ces estimations, hypothèses et jugements sont sujets à changement.

5. Modifications comptables futures

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2022; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	Mai 2020	1 ^{er} décembre 2022	En évaluation
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1 ^{er} décembre 2024	En évaluation
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	Février 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Mai 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Septembre 2022	1 ^{er} décembre 2024	En évaluation

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

5. Modifications comptables futures (suite)

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications d'IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est autorisée. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2022.

IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans l'exposé-sondage *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer à compter de la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1^{er} janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2024.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

5. Modifications comptables futures (suite)

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement de méthodes comptables est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IFRS 16, Contrats de location

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2024.

6. Acquisitions d'entreprises

I) BBQ Holdings (2022)

Le 27 septembre 2022, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de BBQ Holdings, Inc., un franchiseur qui exploite des établissements de restauration à service rapide et à service complet dans 37 États aux États-Unis ainsi qu'au Canada et aux Émirats arabes unis. À la date d'acquisition, BBQ Holdings exploitait 198 établissements franchisés et 103 établissements propriétaires sous neuf enseignes différentes. L'opération visait tant à diversifier l'offre de la Société aux États-Unis qu'à parfaire les compétences en exploitation d'établissements propriétaires.

La transaction comportait une contrepartie d'achat totalisant 250 443 \$ (182 458 \$ US), un remboursement de 33 800 \$ (24 625 \$ US) sur la dette à long terme et une somme payée à l'exercice hâtif d'options sur actions et d'unités d'actions assujetties à des restrictions de 13 951 \$ (10 164 \$ US), comme il est décrit ci-dessous. La sortie de trésorerie totale liée à l'acquisition de BBQ Holdings s'est donc élevée à 284 243 \$ (207 083 \$ US).

La Société n'a pas encore terminé son évaluation de la juste valeur de tous les actifs acquis et passifs pris en charge dans le cadre de l'acquisition de BBQ Holdings. Les aspects les plus importants qui restent à finaliser ont trait à l'évaluation des immobilisations corporelles, des droits de franchise, des marques de commerce, du passif lié aux cartes-cadeaux et de l'impôt sur le revenu différé. Le tableau suivant présente donc l'évaluation provisoire par la direction de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La détermination définitive des justes valeurs sera effectuée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Par conséquent, les valeurs indiquées plus bas, y compris le goodwill, peuvent changer et ces changements peuvent être importants.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

I) BBQ Holdings (2022) (suite)

	2022
	\$
Contrepartie versée :	
Trésorerie	250 443
Somme payée à l'exercice hâtif d'options	13 951
Contrepartie totale	264 394
Contrepartie en espèces	250 443
Remboursement de la dette à long terme	33 800
Contrepartie nette payée/sortie nette de trésorerie	284 243
La répartition préliminaire du prix d'achat est la suivante :	
	2022
	\$
Actifs nets acquis :	
Actifs courants	
Trésorerie	28 269
Débiteurs	8 026
Stocks	5 289
Actif d'impôt exigible	1 228
Autres actifs	247
Charges payées d'avance	1 849
	44 908
Prêts à recevoir	196
Immobilisations corporelles	74 448
Actifs au titre de droits d'utilisation	109 260
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise	11 159
Immobilisations incorporelles – Marque de commerce	166 689
Immobilisations incorporelles – Autres	1 382
Goodwill ¹⁾	72 039
	480 081
Passifs courants	
Créditeurs et charges à payer	31 769
Passif lié aux cartes-cadeaux	10 444
Tranche à court terme des produits différés	583
Tranche à court terme des obligations locatives	17 241
	60 037
Dette à long terme	33 800
Obligations locatives	92 019
Impôt sur le résultat différé	29 000
Autres passifs	831
	215 687
Prix d'achat net	264 394

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

I) BBQ Holdings (2022) (suite)

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Les charges relatives aux frais connexes à l'acquisition s'élèvent à 4 781 \$.

Pour la période du 27 septembre au 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé dans les états consolidés des résultats des produits de 71 914 \$ et un résultat net de 2 149 \$ attribuables à BBQ Holdings.

Les informations pro forma non auditées présentées ci-dessous pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 représentent les résultats d'exploitation de la Société si l'acquisition de BBQ Holdings avait eu lieu le 1^{er} décembre 2021. Ces informations pro forma ne sont pas censées être représentatives des résultats qui auraient été obtenus pour la période indiquée ni de ceux qui pourraient être obtenus à l'avenir.

	2022
	\$
Produits	1 022 785
Résultat net	85 467

II) Küto Comptoir à Tartares (2022)

Le 1^{er} décembre 2021, le siège canadien de la Société a complété l'acquisition de l'actif de Küto Comptoir à Tartares pour une contrepartie totale de 12 688 \$. L'opération visait tant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer le portefeuille actuel des marques de la Société.

	2022
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	9 033
Contrepartie éventuelle	3 459
Fonds de roulement	196
Prix d'achat net	12 688
Contrepartie éventuelle	(3 459)
Retenue	(250)
Contrepartie nette payée/sortie nette de trésorerie	8 979

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

II) Küto Comptoir à Tartares (2022) (suite)

La répartition finale du prix d'achat est la suivante :

	2022
	\$
Actifs nets acquis :	
Actifs courants	
Stocks	302
	302
Immobilisations corporelles	145
Actifs au titre de droits d'utilisation	46
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise	1 090
Immobilisations incorporelles – Marque de commerce	4 970
Immobilisations incorporelles – Liste de clients	3 380
Goodwill ¹⁾	2 908
	12 841
Passifs courants	
Créditeurs et charges à payer	40
Passif lié aux cartes-cadeaux	67
Tranche à court terme des obligations locatives	35
	142
Obligations locatives	11
	153
Prix d'achat net	12 688

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

II) Kûto Comptoir à Tartares (2022) (suite)

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Les charges relatives aux frais connexes à l'acquisition sont nulles.

La répartition du prix d'achat est finale.

Pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé dans les états consolidés des résultats des produits de 6 602 \$ et un résultat net de 1 730 \$ attribuables à Kûto Comptoir à Tartares.

III) Autre acquisition (2022)

Le 14 février 2022, le siège canadien de la Société a complété l'acquisition de l'actif d'un restaurant situé au Québec pour une contrepartie totale de 2 450 \$ (sortie nette de trésorerie de 2 291 \$). Le montant affecté au goodwill était de 1 930 \$. L'opération visait à exploiter le restaurant sous forme d'établissement propriétaire d'ici à sa conversion en franchise.

7. Changement de contrôle

Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a maintenant le contrôle de 11554891 Canada inc., ce qui déclenche son acquisition réputée, et la Société consolide intégralement 11554891 Canada inc. depuis le 3 décembre 2021. Il n'y a pas de contrepartie en espèces pour l'acquisition et il n'y a pas de changement de participation de chacun des partenaires dans 11554891 Canada inc.

La Société a une obligation de rachat de la participation de l'actionnaire minoritaire de 11554891 Canada inc. Selon les IFRS, cette option donne à la participation de cet actionnaire minoritaire les caractéristiques d'un passif plus que d'un instrument de capitaux propres. Par conséquent, la participation de cet actionnaire minoritaire est classée dans la partie à court terme de la dette à long terme (note 21).

Le changement de contrôle déclenche la réévaluation de la participation antérieure à sa juste valeur marchande. La Société a réévalué à la juste valeur sa participation préexistante de 70 %, qui s'établit à 23 142 \$. Cela s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de 2 769 \$ dans les états consolidés des résultats de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

	2022
	\$
Valeur d'entreprise de 11554891 Canada inc.	37 093
Passifs repris et règlement de relations préexistantes	(13 896)
Juste valeur des actifs nets acquis	23 197

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

7. Changement de contrôle (suite)

La répartition finale du prix d'achat est la suivante :

	2022
	\$
Actifs nets transférés :	
Actifs courants	
Trésorerie	502
Débiteurs	1 110
Stocks	87
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	459
Actif d'impôt exigible	70
Autres actifs	115
Charges payées d'avance et dépôts	71
	2 414
Créances liées à des contrats de location-financement	2 399
Immobilisations corporelles	406
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 007
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise	2 700
Immobilisations incorporelles – Marques de commerce	16 200
Goodwill ¹⁾	11 946
	37 072
Passifs courants :	
Créditeurs et charges à payer	920
Passif lié aux cartes-cadeaux	268
Tranche à court terme des obligations locatives	678
	1 866
Dette à long terme	7 867
Obligations locatives	3 238
Impôt sur le résultat différé	815
Produits différés	89
	13 875
	23 197

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

La répartition du prix d'achat est finale.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

8. Débiteurs

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues, qui sont échues et sur la provision pour pertes de crédit connexe :

	2022	2021
	\$	\$
Total des débiteurs	85 193	65 915
Moins : provision pour pertes de crédit	7 094	8 456
Total des débiteurs, montant net	78 099	57 459
Desquels :		
Non échus	65 059	42 257
Échus depuis plus d'un jour, mais pas plus de 30 jours	2 513	2 549
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	1 841	2 131
Échus depuis plus de 61 jours	8 686	10 522
Total des débiteurs, montant net	78 099	57 459

	2022	2021
	\$	\$
Provision pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	8 456	12 531
Ajouts (suppressions)	1 017	(1 324)
Ajouts rattachés à des acquisitions	506	
Changement de contrôle de la participation dans 11554891 Canada inc.	44	
Reprises de radiations antérieures	22	41
Radiations	(3 072)	(2 697)
Incidence du change	121	(95)
Provision pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	7 094	8 456

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

9. Stocks

	2022	2021
	\$	\$
Matières premières ¹⁾	2 386	2 204
Travaux en cours	1 011	513
Produits finis et fournitures ¹⁾	7 326	4 293
Aliments et boissons ¹⁾	7 794	3 697
Total des stocks	18 517	10 707

¹⁾ Les montants de l'exercice précédent ont été retraités pour rendre compte d'un reclassement entre les matières premières, les produits finis et fournitures et les aliments et boissons.

Les stocks sont présentés après prise en compte d'une réduction de valeur de 26 \$ (2021 – 27 \$) au titre de l'obsolescence. La totalité des stocks devraient être vendus dans les 12 prochains mois.

Les stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022 s'élevaient à 178 768 \$ (2021 – 127 657 \$).

10. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente au 30 novembre 2022 sont présentés à la juste valeur diminuée des coûts de vente et se composent des améliorations locatives, du terrain et du bâtiment d'un emplacement du secteur États-Unis/International qui ont été acquis avec BBQ Holdings et qui ont été transférés des immobilisations corporelles (note 13). Ils ne répondent pas à la définition d'actifs détenus en vue de la vente à la date d'acquisition de BBQ Holdings.

11. Prêts à recevoir et autres créances

Les prêts à recevoir et autres créances sont généralement liés à la vente de franchises et à diverses avances consenties à des franchisés et à la contrepartie différée à recevoir pour la cession de la participation de 80 % de la Société dans 10220396 Canada inc.; ils se composent des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Prêts à recevoir portant intérêt de 0 % à 8 % annuellement, remboursables par versements mensuels totalisant 163 \$, capital et intérêts compris, échéant en 2032	3 918	4 057
Moins : provision pour pertes de crédit attendues	1 299	1 569
	2 619	2 488
Tranche à court terme des prêts à recevoir	(1 153)	(1 189)
Prêts à recevoir	1 466	1 299
Contrepartie différée à recevoir	1 823	1 750
Prêts à recevoir et autres créances	3 289	3 049

Les remboursements du capital des prêts à recevoir au cours des années ultérieures s'établissent comme suit :

	\$
2023	1 153
2024	488
2025	346
2026	144
2027	36
Par la suite	452
	2 619

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

12. Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société en tant que preneur se rapportent essentiellement à des locaux loués aux fins de ses activités d'exploitation et à ses établissements propriétaires. Dans le cas de plusieurs des contrats de location se rapportant à ses établissements franchisés, la Société est partie au contrat de location principal des locaux tandis qu'un contrat de sous-location correspondant est conclu entre la Société et son franchisé non apparenté. Le contrat de sous-location reprend substantiellement les mêmes conditions que le contrat de location principal.

Les contrats de location et de sous-location sont généralement d'une durée de cinq à 10 ans lors de la signature. Certains contrats de location de la Société comportent une clause d'option d'achat des locaux.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie d'actifs et la variation au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021 :

	Bureaux, établissements propriétaires et établissements fermés	Établissements faisant l'objet de sous-contrats de location simple	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	58 336	10 278	609	69 223
Ajouts	14 658	—	834	15 492
Charge d'amortissement	(10 615)	(1 428)	(460)	(12 503)
Perte de valeur	(1 550)	—	—	(1 550)
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	(14 493)	4 211	93	(10 189)
Change	(538)	6	(4)	(536)
Solde au 30 novembre 2021	45 798	13 067	1 072	59 937
Ajouts	17 304	—	150	17 454
Ajouts rattachés à des acquisitions (note 6)	108 775	—	531	109 306
Changement de contrôle de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 7)	999	—	8	1 007
Charge d'amortissement	(13 795)	(1 373)	(405)	(15 573)
Perte de valeur	(969)	—	—	(969)
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	(10 749)	(193)	(41)	(10 983)
Change	(655)	176	6	(473)
Solde au 30 novembre 2022	146 708	11 677	1 321	159 706

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

12. Contrats de location (suite)

Créances liées à des contrats de location-financement et obligations locatives

Le tableau suivant indique la valeur comptable des créances liées à des contrats de location-financement et des obligations locatives ainsi que leur variation au cours des exercices clos les 30 novembres 2022 et 2021 :

	Créances liées à des contrats de location-financement	Obligations locatives
	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	468 127	(558 749)
Additions	8 379	(14 649)
Renouvellements et modifications de contrats de location	35 622	(35 110)
Résiliations de contrats de location	(16 082)	18 717
Autres ajustements	1 722	4 037
Produit (charge) d'intérêts	11 553	(13 848)
(Quittances) paiements	(108 142)	123 496
Change	(1 910)	2 558
Solde au 30 novembre 2021	399 269	(473 548)
Additions	17 001	(16 631)
Ajouts rattachés à des acquisitions (note 6)	—	(109 306)
Changement de contrôle de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 7)	2 858	(3 916)
Renouvellements et modifications de contrats de location	21 456	(21 869)
Résiliations de contrats de location	(15 483)	9 226
Autres ajustements	(800)	(334)
Produit (charge) d'intérêts	10 210	(13 420)
(Quittances) paiements	(101 051)	120 011
Change	5 316	(5 027)
Solde au 30 novembre 2022	338 776	(514 814)

Ces sommes ont été présentées à l'état consolidé de la situation financière comme suit :

	Créances liées à des contrats de location-financement	Obligations locatives
	\$	\$
Tranche à court terme	89 046	(101 973)
Tranche à long terme	310 223	(371 575)
30 novembre 2021	399 269	(473 548)
Tranche à court terme	83 500	(114 437)
Tranche à long terme	255 276	(400 377)
30 novembre 2022	338 776	(514 814)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

12. Contrats de location (suite)

Analyse des échéances

Le tableau qui suit présente une analyse des échéances des créances locatives montrant les paiements de loyers non actualisés à payer ou à recevoir après le 30 novembre 2022 :

	Obligations locatives	Créances liées à des contrats de location- financement	Sous-contrats de location simple
	\$	\$	\$
2023	130 554	92 671	1 551
2024	111 553	78 482	1 410
2025	94 035	64 594	1 317
2026	76 396	50 519	636
2027	57 203	35 210	402
Par la suite	111 125	53 022	492
Total des paiements de loyers non actualisés	580 866	374 498	5 808
Valeurs résiduelles non garanties	—	2 240	—
Investissement brut dans le contrat de location	—	376 738	—
Moins : produits financiers non acquis	—	(33 071)	—
Valeur actualisée des paiements minimums de loyers à recevoir	—	343 667	—
Provision pour pertes sur créances	—	(4 891)	—
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	—	(83 500)	—
Créances liées à des contrats de location-financement	—	255 276	—

La Société a comptabilisé une charge de loyer nette de 4 985 \$ (2021 – 2 914 \$) à l'égard de ses contrats de location à court terme, de ses contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et de paiements de loyers variables.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

13. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel infor- matique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	1 236	5 253	9 697	12 372	3 246	552	32 356
Ajouts	—	12	1 336	3 811	1 170	110	6 439
Cessions ¹⁾	—	(131)	(2 703)	(693)	(2)	(65)	(3 594)
Perte de valeur (note 16)	—	—	(20)	(111)	—	—	(131)
Change	—	—	(75)	(16)	8	(1)	(84)
Solde au 30 novembre 2021	1 236	5 134	8 235	15 363	4 422	596	34 986
Ajouts	1 900	30	2 020	2 949	1 721	50	8 670
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente (note 10)	(1 055)	(993)	(63)	—	—	—	(2 111)
Cessions	—	—	(737)	(1 392)	(122)	(20)	(2 271)
Perte de valeur (note 16)	—	—	(282)	(253)	—	—	(535)
Change	(174)	(65)	(490)	(212)	60	1	(880)
Changement de contrôle (note 7)	—	—	307	99	—	—	406
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (note 6)	5 416	5 778	35 420	25 183	3 304	12	75 113
Solde au 30 novembre 2022	7 323	9 884	44 410	41 737	9 385	639	113 378
Amortissement cumulé	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel infor- matique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	—	1 624	5 335	6 717	1 890	239	15 805
Éliminations liées à la cession d'actifs ¹⁾	—	(32)	(1 819)	(89)	(14)	(38)	(1 992)
Change	—	—	(10)	(15)	1	—	(24)
Charge d'amortissement	—	221	1 219	1 616	528	87	3 671
Solde au 30 novembre 2021	—	1 813	4 725	8 229	2 405	288	17 460
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	—	(253)	(692)	(119)	(20)	(1 084)
Change	—	—	53	51	45	—	149
Charge d'amortissement	—	279	2 438	1 811	1 343	104	5 975
Solde au 30 novembre 2022	—	2 092	6 963	9 399	3 674	372	22 500
Valeurs comptables	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel ¹⁾	Matériel infor- matique ¹⁾	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 novembre 2021	1 236	3 321	3 510	7 134	2 017	308	17 526
30 novembre 2022	7 323	7 792	37 447	32 338	5 711	267	90 878

¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a disposé de deux portefeuilles composés respectivement de sept et de 24 établissements propriétaires du secteur États-Unis qui ont été rebranchés à la clôture de la vente. La Société a reçu une contrepartie totale de 4 201 \$ pour les deux portefeuilles et constaté un profit à la cession de 1 374 \$, lequel est présenté au profit à la cession d'immobilisations corporelles dans ses états consolidés des résultats.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

14. Immobilisations incorporelles

Coût	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres ¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	370 722	619 613	1 199	10 318	7 847	1 009 699
Ajouts	—	—	—	—	324	324
Cessions	(2 180)	(1 270)	—	—	—	(3 450)
Change	(2 997)	(5 202)	—	—	(33)	(8 232)
Perte de valeur (note 16)	(752)	(4 788)	—	—	(232)	(5 772)
Solde au 30 novembre 2021	364 793	608 353	1 199	10 318	7 906	992 569
Ajouts	—	—	—	—	3 988	3 988
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (note 6)	12 249	171 659	—	3 380	1 382	188 670
Changement de contrôle (note 7)	2 700	16 200	—	—	—	18 900
Change	12 414	19 107	—	—	326	31 847
Perte de valeur (note 16)	(3 842)	(9 539)	—	—	—	(13 381)
Solde au 30 novembre 2022	388 314	805 780	1 199	13 698	13 602	1 222 593

Amortissement cumulé	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres ¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	140 619	—	859	1 638	2 554	145 670
Cessions	(1 259)	—	—	—	—	(1 259)
Change	(553)	—	—	—	(5)	(558)
Amortissement	26 136	—	119	818	1 369	28 442
Solde au 30 novembre 2021	164 943	—	978	2 456	3 918	172 295
Change	5 460	—	—	—	94	5 554
Amortissement	26 724	—	120	966	1 663	29 473
Solde au 30 novembre 2022	197 127	—	1 098	3 422	5 675	207 322

Valeurs comptables	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres ¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 novembre 2021	199 850	608 353	221	7 862	3 988	820 274
30 novembre 2022	191 187	805 780	101	10 276	7 927	1 015 271

¹⁾ La catégorie « Autres » comprend un montant de 1 663 \$ (2021 – 347 \$) relatif à des licences non amortissables, d'un terme indéfini.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

14. Immobilisations incorporelles (suite)

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent des marques de commerce et des licences perpétuelles, pour lesquelles chaque enseigne représente une UGT pour les besoins des tests de dépréciation, attribuables à 65 UGT (2021 – 55 UGT) pour un montant total de 807 443 \$ (2021 – 608 700 \$).

15. Goodwill

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable du goodwill :

	2022	2021
	\$	\$
Goodwill au début de l'exercice	490 627	502 531
Acquisitions d'entreprises (note 6)	76 877	—
Changement de contrôle (note 7)	11 946	—
Cession (note 17)	—	(7 807)
Change	15 819	(4 097)
Goodwill à la fin de l'exercice	595 269	490 627
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	62 237	63 079
Change	3 484	(832)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	65 721	62 237
Solde à la fin de l'exercice	529 548	428 390

Au 30 novembre 2022, le goodwill était attribué comme suit à quatre unités de goodwill (2021 – trois unités de goodwill) :

	2022	2021
	\$	\$
Unité de goodwill du Canada ¹⁾	204 327	187 543
Unité de goodwill des États-Unis A ²⁾	126 066	119 385
Unité de goodwill des États-Unis B ²⁾	128 260	121 462
Unité de goodwill des États-Unis C ³⁾	70 895	—
	529 548	428 390

¹⁾ La variation par rapport à l'exercice antérieur est due à l'acquisition des actifs de Küto Comptoir à Tartares et d'un établissement propriétaire dans la province de Québec (note 6) et d'un changement de contrôle à l'égard de la participation de 70 % de la Société dans 11554891 Canada inc. (note 7).

²⁾ La variation par rapport à l'exercice antérieur est due aux écarts de change.

³⁾ La variation par rapport à l'exercice antérieur est due à l'acquisition de BBQ Holdings (note 6) et aux écarts de change.

16. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles

La Société a procédé au test de dépréciation annuel au 31 août 2022. Pour cinq de ses enseignes (deux du secteur géographique du Canada et trois du secteur géographique des États-Unis/International, respectivement), la Société a comptabilisé une perte de valeur totalisant 13 381 \$ sur ses immobilisations incorporelles. De plus, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 535 \$ à l'égard de ses immobilisations corporelles, pour une perte de valeur nette totale s'élevant à 13 916 \$ à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, laquelle est présentée aux états consolidés du résultat global.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

16. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Les pertes de valeur correspondent au montant par lequel la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, établie au moyen des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels actualisés attendus pour les marques de commerce et pour les droits de franchise.

La perte de valeur par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 est la suivante :

	Immobilisations incorporelles			Total
	Immobilisations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	
	\$	\$	\$	\$
Canada	100	1 454	4 338	5 892
États-Unis/International	435	2 388	5 201	8 024
Perte de valeur	535	3 842	9 539	13 916

La perte de valeur (reprise de perte de valeur) par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 est la suivante :

	Immobilisations incorporelles				Total
	Immobilisations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	97	2 809	8 496	232	11 634
États-Unis/International	34	667	2 931	—	3 632
Perte de valeur	131	3 476	11 427	232	15 266
Canada	—	(531)	(1 792)	—	(2 323)
États-Unis/International	—	(2 193)	(4 847)	—	(7 040)
Reprise de perte de valeur	—	(2 724)	(6 639)	—	(9 363)
Perte de valeur nette	131	752	4 788	232	5 903

Lorsque le montant recouvrable est évalué en tant que valeur d'utilité d'une unité de goodwill, les hypothèses clés utilisées sont les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels ainsi que les taux d'actualisation. Les projections du chiffre d'affaires étaient fondées sur les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice ultérieur préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration ainsi que sur les prévisions internes des exercices ultérieurs, établies par la direction à partir des résultats d'exploitation prévus.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

16. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées à l'égard des tests de dépréciation effectués par la Société et des montants recouvrables à la valeur d'utilité aux 31 août 2022 et 2021 :

	2022			2021		
<i>(En dollars, sauf les données exprimées en pourcentage)</i>	Unité de goodwill du Canada	Unité de goodwill des États-Unis A	Unité de goodwill des États-Unis B	Unité de goodwill du Canada	Unité de goodwill des États-Unis A	Unité de goodwill des États-Unis B
Taux d'actualisation après impôts	9,8 %	10,3 %	10,3 %	8,1 %	8,0 %	8,0 %
Taux d'actualisation avant impôts	12,7 %	13,1 %	13,2 %	10,4 %	10,1 %	10,2 %
Montants recouvrables	1 137 633	675 843	328 712	1 109 172	877 544	384 986

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2021 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill du Canada. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill du Canada entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de quatre marques (2021 – quatre marques) représentant 1,8 % (2021 – 0,1 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill du Canada n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021. En ce qui concerne l'unité de goodwill du Canada, une hausse de 950 points de base (2021 – 860 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2021 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis A. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis A entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de quatre marques (2021 – trois marques) représentant 0,5 % (2021 – 0,1 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis A n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle sur le goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021. En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis A, une hausse de 320 points de base (2021 – 500 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Un taux de croissance à long terme de 1,5 % (2021 – 1,5 %) a été utilisé dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis B. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis B n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles ou du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021. En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis B, une hausse de 110 points de base (2021 – 230 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

La Société a procédé au test de dépréciation annuel de l'unité de goodwill des États-Unis C, au moyen de la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, au 30 novembre 2022 compte tenu du moment de l'acquisition. Un taux de croissance à long terme de 2,0 %, un taux d'actualisation après impôts de 10,6 % et un taux d'actualisation avant impôts de 12,1 % ont été utilisés dans le cadre du test de dépréciation de l'unité de goodwill des États-Unis C, qui a été acquise le 27 septembre 2022.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

17. Cession d'une participation dans 10220396 Canada inc.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a vendu sa participation de 80 % dans 10220396 Canada inc., dont les activités consistent à franchiser les enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », pour une contrepartie en espèces de 7 500 \$ et une contrepartie différée s'élevant à 1 693 \$. La contrepartie différée est d'un montant contractuel d'au plus 3 000 \$ à régler en deux tranches. La première tranche de 1 500 \$ sera payée à compter de juillet 2022, par versements variables fondés sur les redevances perçues. La seconde tranche sera aussi payée par versements variables fondés sur les redevances perçues; ces versements commenceront lorsque la première tranche aura été payée en entier et se termineront lorsque la somme de 1 500 \$ aura été payée ou au bout de 10 ans, selon la première occurrence. La Société a comptabilisé un profit de 141 \$, présenté aux autres produits dans les états consolidés des résultats, suite à la cession de ses actions de 10220396 Canada inc.

18. Facilité de crédit

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022. La modification a consisté en une augmentation de la facilité, dont la limite autorisée est désormais de 900 000 \$ (30 novembre 2021 – 600 000 \$) et en une prorogation de 18 mois de son échéance, qui est portée au 28 octobre 2025. Aucune modification n'a été apportée à la limite relative à la clause accordéon de 300 000 \$ (2021 – 300 000 \$). Des frais de financement de 1 817 \$ ont été engagés et seront reportés et amortis sur la durée restante de la facilité de crédit renouvelable, soit trois ans. Au 30 novembre 2022, 408 850 \$ US avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (2021 – 271 470 \$ US).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements), doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150 000 \$; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

Au 30 novembre 2022, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

19. Provisions

Les provisions comprennent les montants suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Litiges, différends et autres éventualités	1 490	1 636
Établissements fermés	—	56
	1 490	1 692

La provision pour litiges, différends et autres éventualités représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créiteurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir déboursier pour résilier les contrats de location des établissements sous-performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision. La Société n'a comptabilisé aucun montant au titre d'une obligation (2021 – 56 \$) à l'égard de contrats de location de locaux qu'elle n'exploite plus, mais dont elle conserve les obligations prévues au contrat de location, hormis les contrats de location dont les obligations locatives sont déjà comptabilisées conformément à IFRS 16.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

19. Provisions (suite)

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

	2022	2021
	\$	\$
Provision pour litiges, différends et établissements fermés		
Solde à l'ouverture	1 692	3 065
Reprises	(517)	(541)
Provisions utilisées	(404)	(1 116)
Ajouts	680	305
Incidence du change	39	(21)
Provision pour litiges, différends et établissements fermés		
Solde à la clôture	1 490	1 692

20. Produits différés et dépôts

	2022	2021
	\$	\$
Dépôts liés aux droits de franchise	55 646	49 266
Loyers non acquis, avances pour la construction et la rénovation de restaurants	2 854	2 364
Apports des fournisseurs et autres réductions	7 681	8 809
	66 181	60 439
Moins : tranche à court terme	(17 776)	(16 100)
	48 405	44 339

Les produits différés comprennent essentiellement les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) et les droits de transfert et de renouvellement payés par les franchisés, de même que les avances payées par les franchisés détenteurs d'ententes-cadres de licence (franchises maîtresses), lesquels sont généralement comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat visé. Les produits différés comprennent aussi les avances pour les redevances, la construction et la rénovation de restaurants ainsi que les avances versées au titre de contrats avec des fournisseurs, lesquelles sont amorties sur la durée des contrats visés.

Il n'y a eu aucun changement significatif aux passifs sur contrats durant l'exercice.

Des produits s'élevant à 15 391 \$ (2021 – 12 853 \$) comptabilisés à l'exercice en cours ont été inclus au solde de produits différés à l'ouverture de l'exercice.

Le tableau suivant fournit une estimation des produits qu'on prévoit constater lors d'exercices ultérieurs à l'égard d'obligations de prestation non remplies au 30 novembre 2022 :

Estimation pour l'exercice :	\$
2023	17 776
2024	8 806
2025	6 808
2026	5 468
2027	4 216
Par la suite	23 107
	<u>66 181</u>

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

21. Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt et retenues sur acquisitions ¹⁾	142	12 171
Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares (note 6) et 11554891 Canada inc. (note 7) ¹⁾	3 626	1 961
Juste valeur de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. ²⁾	1 853	1 575
Juste valeur de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc. (note 7) ³⁾	7 867	1 416
Facilité de crédit renouvelable remboursable à un syndicat de prêteurs ⁴⁾	550 055	345 000
Frais de financement rattachés à la facilité de crédit	(2 584)	(1 395)
	560 959	360 728
Tranche à court terme	(9 530)	(13 116)
	551 429	347 612

¹⁾ Küto Comptoir à Tartares (payable en juin 2024) et 11554891 Canada inc. (payable en décembre 2022).

²⁾ Payable à vue.

³⁾ Payable à vue; échoit au plus tard en décembre 2024.

⁴⁾ La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 28 octobre 2025 et doit être entièrement remboursée à cette date; sa limite autorisée est de 900 000 \$ (2021 – 600 000 \$). Au 30 novembre 2022, la Société avait tiré 408 850 \$ US (2021 – 271 470 \$ US) sur la facilité et elle a choisi de payer l'intérêt en fonction du Secured Overnight Financing Rate (taux des prêts garantis à un jour relatifs aux opérations de pension) ou « SOFR » majoré de la marge applicable. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel canadien, au taux préférentiel américain, au taux des acceptations bancaires et, éventuellement, aux taux Canadian Overnight Repo Rate Average (taux des opérations de pension à un jour) ou « CORRA » et SOFR, majorés d'une marge applicable variant selon le type d'avance. La Société verse une commission d'engagement sur le montant inutilisé de la facilité de crédit à sa disposition.

22. Capital-actions

Capital-actions autorisé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	2022		2021	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	24 669 861	305 961	24 706 461	306 415
Actions rachetées et annulées	(256 400)	(3 180)	(36 600)	(454)
Solde à la clôture de l'exercice	24 413 461	302 781	24 669 861	305 961

Le 28 juin 2022, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2022 pour échoir le 2 juillet 2023, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 220 673 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a racheté et annulé un total de 256 400 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur (2021 – 36 600 actions ordinaires), à un prix moyen pondéré de 57,01 \$ par action ordinaire (2021 – 59,68 \$), pour une contrepartie totale de 14 618 \$ (2021 – 2 184 \$). L'excédent de 11 438 \$ (2021 – 1 730 \$) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

23. Options sur actions

La Société a mis en place un régime d'options sur actions à l'intention de membres clés de la direction et d'administrateurs. La Société peut attribuer, conformément aux conditions du régime et à la discrétion du conseil d'administration, des options visant les actions ordinaires. Au 30 novembre 2022, 60 000 actions sont disponibles pour émission en vertu du régime d'options sur actions (2021 – 60 000).

Les options suivantes ont été attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Société et sont en circulation aux 30 novembre 2022 et 2021 :

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	440 000	50,97	400 000	50,19
Attribuées	—	—	40 000	58,78
En circulation à la clôture de l'exercice	440 000	50,97	440 000	50,97
Acquises à la clôture de l'exercice	102 221	49,72	66 666	48,36

Au 30 novembre 2022, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sont les suivantes:

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
\$		(années)
48,36	200 000	4,3
52,01	200 000	6,8
58,78	40 000	2,1
	440 000	5,3

Au 30 novembre 2021, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sont les suivantes:

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
\$		(années)
48,36	200 000	5,3
52,01	200 000	7,8
58,78	40 000	3,1
	440 000	6,3

Aucune attribution d'options n'a été effectuée au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Les options attribuées au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 sont assorties d'une condition de service pour l'acquisition des droits. Les droits d'un tiers des options ont été acquis et pouvaient être exercés le 1^{er} juillet 2022. Les droits du reste des options seront acquis et pourront être exercés respectivement le 1^{er} juillet 2023 et le 1^{er} juillet 2024. Les options expireront le 31 décembre 2024.

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées pendant l'exercice clos le 30 novembre 2021 s'établissait à 9,23 \$ par option. La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution afin d'établir la charge rattachée à la rémunération fondée sur des actions, et ce en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

23. Options sur actions (suite)

Les données moyennes pondérées suivantes ont été utilisées :

	2021
Valeur de l'action à la date d'acquisition	58,78 \$
Prix d'exercice	58,78 \$
Taux de rendement en dividende attendu	1,26 %
Volatilité attendue	26,1 %
Taux d'intérêt sans risque	1,15 %
Durée de vie attendue	2,5 ans

Une charge de rémunération s'élevant à 1 002 \$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 (2021 – 836 \$). Cette charge est présentée au poste Salaires et avantages des charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

24. Résultat net par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net de base par action et celui utilisé pour calculer le résultat net dilué par action :

	2022	2021
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	24 439 892	24 704 866
Options sur actions réputées exercées ¹⁾	25 846	40 265
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	24 465 738	24 745 131

¹⁾ Le calcul de l'exercice présumé des options sur actions inclut l'effet du coût moyen de rémunération future non constaté des options dilutives. Un total de 240 000 options ont été exclues durant l'exercice clos le 30 novembre 2022 (2021 – 200 000).

25. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Contreparties éventuelles sur acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de Küto Comptoir à Tartares ainsi que de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs; elles sont remboursables en juin 2024 et en décembre 2022 respectivement pour Küto Comptoir à Tartares and 11554891 Canada inc. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1 794 \$ a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 (2021 – profit de 1 656 \$).

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

25. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 21) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 278 \$ (2021 – perte de 404 \$) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a conclu une entente à l'effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2024. La contrepartie d'acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 21) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation utilisés n'auraient aucune incidence sur la valeur comptable au 30 novembre 2022 (2021 – incidence de 14 \$).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1 416 \$ (2021 – profit de 1 948 \$) a été constaté à l'égard de l'obligation de rachat de cette participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 26 novembre 2022 et le 29 novembre 2022, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois [2021 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois, un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois]. Une juste valeur nulle a été comptabilisée au 30 novembre 2022 (30 novembre 2021 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	2022		2021		
	3 mois	2 mois	3 mois	2 mois	1 mois
Reçoit – Nominal	64 850 \$ US	150 000 \$ US	78 920 \$ US	180 761 \$ US	11 789 \$ US
Reçoit – Taux	6,18 %	6,18 %	1,29 %	1,29 %	1,29 %
Paie – Nominal	87 000 \$ CA	201 000 \$ CA	100 000 \$ CA	230 000 \$ CA	15 000 \$ CA
Paie – Taux	5,95 %	5,80 %	1,23 %	1,09 %	1,38 %

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

25. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

	Niveau 3	
	2022	2021
	\$	\$
Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.	3 626	1 961
Options de rachat de participations ne donnant pas le contrôle	1 853	1 575
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	7 867	1 416
Passifs financiers	13 346	4 952

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et d'autres passifs. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers aux 30 novembre 2022 et 2021. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	4 442	4 442	4 238	4 238
Créances liées à des contrats de location-financement	338 776	338 776	399 269	399 269
Passifs financiers				
Dette à long terme ¹⁾	550 197	550 197	357 171	357 189

¹⁾ À l'exclusion des contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc., des swaps de devises et de taux d'intérêt, des frais de financement de la facilité de crédit, de l'option de rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. et de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs échéances à court terme ou l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2022.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

25. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir et autres créances est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain (\$ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2022, 408 850 \$ US avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (2021 – 271 470 \$ US). Sur ce montant, une tranche de 214 850 \$ US (2021 – 271 470 \$ US) n'était pas exposée au risque de change en raison des deux swaps de devises et de taux d'intérêt (2021 – trois swaps) tandis les 194 000 \$ US restants étaient exposés au risque de change (2021 – néant).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2022 et 2021, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises :

	2022		2021	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
Actifs financiers				
Trésorerie	5 424	7 327	3 744	4 789
Débiteurs	463	625	378	484
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	(212)	(286)	(82)	(105)
Dette à long terme	(194 000)	(262 055)	—	—
Actifs (passifs) financiers nets	(188 325)	(254 389)	4 040	5 168

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 9 416 \$ (2021 – profit de 202 \$) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le SOFR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 550 055 \$ (2021 – 345 000 \$) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2022. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 5 501 \$ par année (2021 – 3 450 \$) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

25. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2022, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900 000 \$ (2021 – 600 000 \$), y compris une clause accordéon de 300 000 \$ (2021 – 300 000 \$) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité de crédit renouvelable sont décrites à la note 18 et à la note 21.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2022 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	154 988	154 988	154 988	—	—	—
Dette à long terme (note 21) ¹⁾	560 959	563 543	10 709	4	2 727	550 103
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	s.o.	106 053	18 180	18 181	36 361	33 331
Obligations locatives	514 814	580 866	65 277	65 277	111 553	338 759
	1 230 761	1 405 450	249 154	83 462	150 641	922 193

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

26. Informations sur le capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, la Société vise les objectifs suivants :

- Préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement au besoin;
- Procurer à ses actionnaires un rendement satisfaisant; et
- Conserver une certaine souplesse financière afin d'avoir accès à du capital dans le cas de nouvelles acquisitions.

La Société définit son capital comme suit :

- Capitaux propres;
- Dette à long terme, y compris la tranche à court terme;
- Produits différés, y compris la tranche à court terme; et
- Trésorerie.

La stratégie financière de la Société vise à lui permettre de conserver une structure de capital souple adaptée aux objectifs énoncés ci-dessus et de réagir aux changements du contexte économique et aux types de risques associés aux actifs sous-jacents. La Société peut investir dans des placements à plus ou moins long terme selon ses besoins éventuels de liquidités.

La Société surveille son capital en fonction du ratio d'endettement. Le tableau ci-dessous présente les valeurs de ce ratio aux 30 novembre 2022 et 2021 :

	2022	2021
	\$	\$
Emprunts	560 959	360 728
Capitaux propres	724 626	648 898
Ratio d'endettement	0,77	0,56

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

26. Informations sur le capital (suite)

Le maintien d'un faible ratio d'endettement est une priorité pour préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement à un coût raisonnable pour de futures acquisitions. La Société prévoit maintenir un faible ratio d'endettement par l'utilisation continue des flux de trésorerie attendus des nouveaux établissements acquis tant aux États-Unis qu'au Canada pour réduire le niveau de sa dette à long terme.

Suivant les conditions de sa facilité de crédit renouvelable, la Société devra respecter un ratio maximal dette-BALIA proforma de 4,00 : 1,00 à la suite d'une acquisition de plus de 150 000 \$ pour une période de douze mois après l'acquisition; de 3,50 : 1,00 par la suite et jusqu'à l'échéance de la facilité de crédit, le 28 octobre 2025.

27. Produits

	Pour les exercices clos les					
	30 novembre 2022			30 novembre 2021		
	Canada	É.-U. et International	TOTAL	Canada	É.-U. et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances	83 860	128 968	212 828	62 084	118 631	180 715
Droits de franchise et de transfert	5 141	6 729	11 870	5 019	4 353	9 372
Ventes au détail, transformation des aliments et produits de distribution	162 467	5 996	168 463	124 280	4 972	129 252
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	35 410	94 821	130 231	24 650	44 862	69 512
Produits tirés des droits abandonnés de cartes-cadeaux	450	5 427	5 877	228	4 518	4 746
Fonds promotionnels	42 394	68 890	111 284	32 151	61 207	93 358
Autres revenus de franchisage	37 901	26 443	64 344	28 598	25 648	54 246
Autres	3 000	8 625	11 625	3 175	7 527	10 702
	370 623	345 899	716 522	280 185	271 718	551 903

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

28. Charges d'exploitation

	Pour l'exercice clos le					
	30 novembre 2022			30 novembre 2021		
	Canada	É.-U. et International	TOTAL	Canada	É.-U. et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût des marchandises vendues et loyers	15 800	36 355	52 155	12 044	19 829	31 873
Frais de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	145 995	—	145 995	113 992	—	113 992
Salaires et avantages ¹⁾	55 910	79 602	135 512	42 477	55 004	97 481
Subvention salariale et des loyers	—	—	—	(5 458)	(291)	(5 749)
Frais de consultation et honoraires professionnels	7 750	12 897	20 647	6 760	7 018	13 778
Assurance et impôts	1 360	3 723	5 083	1 242	2 814	4 056
Services publics, réparations et entretien	2 003	5 077	7 080	1 387	2 041	3 428
Publicité, déplacements, repas et divertissement	3 635	6 535	10 170	2 256	4 759	7 015
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	—	8 153	8 153	—	6 245	6 245
Redevances	49	7 972	8 021	44	7 401	7 445
Fonds promotionnels ²⁾	42 394	68 890	111 284	32 151	61 207	93 358
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) liée aux pertes de crédit attendues	2 320	(216)	2 104	(1 219)	(1 975)	(3 194)
Autres ³⁾	10 227	18 009	28 236	6 437	6 407	12 844
	287 443	246 997	534 440	212 113	170 459	382 572

¹⁾ Les salaires et avantages sont présentés déduction faite du crédit d'impôt à l'investissement de 459 \$ (2021 – néant).

²⁾ Les fonds promotionnels comprennent entre autres des salaires et avantages.

³⁾ Les autres charges d'exploitation comprennent principalement d'autres frais administratifs.

29. Garantie

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 18 648 \$ au 30 novembre 2022 (2021 – 19 260 \$). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2022, la Société avait engagé 1 570 \$ (2021 – 1 796 \$) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux créanciers et charges à payer.

30. Passifs éventuels

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. L'estimation faite par la Société du montant lié au dénouement de ces poursuites est présentée à la note 19. Le calendrier d'éventuelles sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

31. Impôt sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente les variations de la charge d'impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial canadien applicable au bénéfice d'exploitation avant impôt :

	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Taux d'imposition combiné au Canada	25 486	26,5	29 699	26,5
Ajouts pour tenir compte des éléments suivants :				
Écart entre les taux d'imposition prévus par la loi au Canada et à l'étranger	(6 126)	(6,4)	(6 195)	(5,5)
Partie non imposable des gains en capital	505	0,5	16	—
Différences permanentes	3 601	3,7	(238)	(0,2)
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment	—	—	(20)	—
Pertes dans une filiale pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	2	—	1 645	1,5
Variation des taux de l'impôt sur le résultat différé	(754)	(0,8)	1 851	2,4
Ajustement apporté aux provisions de l'exercice précédent	(768)	(0,8)	428	(0,4)
Révision des estimations relatives à l'impôt exigible	(875)	(0,9)	—	—
Autres – montant net	(80)	(0,1)	(1 057)	(1,0)
Provision d'impôt sur le résultat	20 991	21,7	26 129	23,3

Le tableau qui suit présente les variations de l'impôt sur le résultat différé au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021 :

	30 novembre 2021	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	Acquisition	Change	30 novembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :						
Immobilisations corporelles	(4 437)	(1 527)	—	(10 430)	(339)	(16 733)
Créances liées à des contrats de location-financement	(103 487)	15 726	—	1 045	(1 443)	(88 159)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(15 267)	(25 633)	—	200	(580)	(41 280)
Débiteurs	363	(67)	—	—	12	308
Coûts différés	(1 298)	(26)	—	—	(35)	(1 359)
Stocks	58	(5)	—	—	3	56
Provisions et cartes-cadeaux	19 965	569	—	2 221	1 173	23 928
Dette à long terme	(1 255)	1 095	(491)	(1 561)	(2)	(2 214)
Pertes autres qu'en capital	78	438	—	18 552	(1 138)	17 930
Pertes en capital	—	228	—	—	—	228
Immobilisations incorporelles	(169 309)	3 867	—	(38 337)	(5 998)	(209 777)
Charges à payer	10 002	(1 389)	—	—	381	8 994
Produit différé	9 857	576	—	—	359	10 792
Obligations locatives	122 262	10 159	—	(1 257)	2 074	133 238
Autre	—	(333)	—	—	188	(145)
	(132 468)	3 678	(491)	(29 567)	(5 345)	(164 193)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

31. Impôt sur le résultat (suite)

	30 novembre 2020	Comptabilisé en résultat net	Change	30 novembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :				
Immobilisations corporelles	(1 600)	(2 845)	8	(4 437)
Créances liées à des contrats de location-financement	(121 412)	17 408	517	(103 487)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(17 560)	2 144	149	(15 267)
Débiteurs	455	(84)	(8)	363
Coûts différés	(1 252)	(46)	—	(1 298)
Stocks	100	(42)	—	58
Provisions et cartes-cadeaux	18 665	1 487	(187)	19 965
Dette à long terme	282	(1 539)	2	(1 255)
Pertes autres qu'en capital	828	(720)	(30)	78
Immobilisations incorporelles	(168 598)	(2 249)	1 538	(169 309)
Charges à payer	8 562	1 502	(62)	10 002
Produit différé	9 377	491	(11)	9 857
Obligations locatives	143 587	(20 600)	(725)	122 262
	(128 566)	(5 093)	1 191	(132 468)

Au 30 novembre 2022, des pertes en capital nulles (2021 – 857 \$) pouvaient être appliquées à l'encontre de gains en capital d'exercices ultérieurs et être reportées indéfiniment. L'économie d'impôt différé découlant de ces pertes en capital n'a pas été comptabilisée.

Au 30 novembre 2022, des pertes autres qu'en capital s'élevant à environ 2 170 \$ (2021 – 1 805 \$) ont été accumulées dans l'une des filiales de la Société pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes autres qu'en capital expirent entre 2037 et 2042.

La différence temporaire déductible rattachée au change de prêts intersociétés pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élève à 987 \$ (2021 – 7 609 \$).

Aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé sur les bénéfices non rapatriés de 80 931 \$ (2021 – 39 846 \$) rattachés aux investissements dans des filiales. Ces bénéfices non rapatriés sont réinvestis dans les filiales et ne seront pas rapatriés dans un avenir prévisible.

La Société a un risque fiscal incertain lié aux périodes de pré-acquisition au cours desquelles les déclarations de revenus ont été produites par les propriétaires précédents.

32. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis d'Amérique/International. La Société et son chef de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le chef de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon les types de produits offerts ou de services fournis. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation des aliments, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels. Cette information est présentée ci-après.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

32. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire du rendement de chacun des secteurs géographiques et d'activités pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021.

30 novembre 2022

	CANADA						ÉTATS-UNIS / INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transfor- mation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter- sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transfor- mation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter- sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	141 127	29 353	163 141	42 394	(5 392)	370 623	182 250	89 803	5 996	68 890	(1 040)	345 899	716 522
Charges d'exploitation	71 548	29 266	145 992	42 394	(1 757)	287 443	97 579	85 203	—	68 890	(4 675)	246 997	534 440
Profit (perte) du secteur	69 579	87	17 149	—	(3 635)	83 180	84 671	4 600	5 996	—	3 635	98 902	182 082
Actifs totaux	1 299 304	22 253	51 612	11 761	—	1 384 930	734 775	183 539	—	22 059	—	940 373	2 325 303
Passifs totaux	957 112	21 575	10 718	11 761	—	1 001 166	296 761	280 691	—	22 059	—	599 511	1 600 677

30 novembre 2021

	CANADA						ÉTATS-UNIS / INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transfor- mation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter- sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transfor- mation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter- sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	107 308	19 388	124 989	32 151	(3 651)	280 185	167 250	40 180	4 972	61 207	(1 891)	271 718	551 903
Charges d'exploitation	50 413	17 297	114 034	32 151	(1 782)	212 113	71 363	41 649	—	61 207	(3 760)	170 459	382 572
Profit (perte) du secteur	56 895	2 091	10 955	—	(1 869)	68 072	95 887	(1 469)	4 972	—	1 869	101 259	169 331
Actifs totaux	1 120 006	17 583	36 052	9 472	—	1 183 113	667 186	33 286	—	21 009	—	721 481	1 904 594
Passifs totaux	796 589	18 351	10 810	9 472	—	835 222	388 934	10 531	—	21 009	—	420 474	1 255 696

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

33. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente l'évolution des passifs et des actifs découlant des activités de financement et d'investissement.

	Facilité de crédit renouvelable	Dette à long terme liée à l'acquisition d'une entreprise	Coûts de financement d'emprunts	Contrats et retenues ne portant pas intérêt	Option de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	Contreparties éventuelles	Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	Total
	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	345 000	—	(1 395)	12 171	1 575	1 961	1 416	360 728
Variations découlant d'activités de financement :								
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à terme	275 626	—	—	—	—	—	—	275 626
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable à terme et de retenues	(67 807)	—	—	(12 407)	—	—	—	(80 214)
Remboursement d'une dette à long terme liée à l'acquisition d'une entreprise (note 6)	—	(33 800)	—	—	—	—	—	(33 800)
Paieement de frais de financement	—	—	(1 817)	—	—	—	—	(1 817)
Variations découlant de transactions hors trésorerie :								
Amortissement de coûts de transaction directement attribuables à un contrat de financement	—	—	628	—	—	—	—	628
Accumulation d'intérêt sur des retenues ne portant pas intérêt	—	—	—	19	—	—	—	19
Réévaluation de passifs financiers constatés à la JVRN (note 25)	—	—	—	—	278	(1 794)	(1 416)	(2 932)
Change	(2 764)	—	—	109	—	—	—	(2 655)
Variations découlant d'activités d'investissement :								
Changement de contrôle de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 7)	—	—	—	—	—	—	7 867	7 867
Acquisition d'une entreprise (note 6)	—	33 800	—	—	—	—	—	33 800
Émission d'une retenue (note 6)	—	—	—	250	—	—	—	250
Émission d'une contrepartie éventuelle (note 6)	—	—	—	—	—	3 459	—	3 459
Solde au 30 novembre 2022	550 055	—	(2 584)	142	1 853	3 626	7 867	560 959

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

33. Tableau des flux de trésorerie (suite)

Le tableau suivant présente les variations des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(10 187)	(3 746)
Stocks	(2 049)	(1 366)
Prêts à recevoir	36	338
Autres actifs	(345)	389
Frais payés d'avance et dépôts	(5 027)	(1 512)
Créditeurs et charges à payer	(1 376)	4 128
Provisions	(251)	(1 348)
Passifs au titre des cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	9 368	7 749
Produits différés et dépôts	2 921	5 926
	(6 910)	10 558

Des éléments hors trésorerie totalisant 164 \$ (2021 – 1 314 \$) sont inclus dans le produit des cessions d'immobilisations corporelles.

La variation des débiteurs ne comprend aucun montant relatif aux transferts hors trésorerie de la dette à long terme (2021 – 2 465 \$).

34. Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés lors de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, présentée aux salaires et avantages et autres dans la note 28 des états financiers consolidés, est la suivante :

	2022	2021
	\$	\$
Avantages à court terme ¹⁾	4 811	3 231
Rémunération à base d'actions	1 120	924
Frais de consultation	282	57
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	78	78
Rémunération totale des principaux dirigeants et des administrateurs	6 291	4 290

¹⁾ Le montant de l'exercice précédent a été retraité pour rendre compte d'un ajustement sur période antérieure.

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société; l'un des principaux actionnaires de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 16,4 % des actions en circulation.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

35. Événements postérieurs

Acquisition de Wetzel's Pretzels

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de COP WP Parent, Inc. (« Wetzel's Pretzels »), un franchiseur et exploitant de restaurants-minute du marché des collations établis dans 25 États américains ainsi qu'au Canada et au Panama pour une contrepartie en espèces d'environ 282 000 \$ (207 000 \$ US), hors trésorerie et endettement. À la clôture, il comptait 329 établissements franchisés et 38 établissements propriétaires en exploitation.

Acquisition def Sauce Pizza and Wine

Le 15 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Sauce Pizza and Wine, un exploitant de restaurants à service rapide de l'État de l'Arizona aux États-Unis pour une contrepartie totale de 14 789 \$ (10 842 \$ US), y compris une retenue sur acquisition de 1 142 \$ (837 \$ US). À la clôture, il comptait 13 établissements propriétaires en exploitation.

Dividendes

Le 18 janvier 2023, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,210 \$ à 0,250 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,250 \$ par action ordinaire a été versé le 15 février 2023.



RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

SIÈGE SOCIAL

8210, route Transcanadienne
Saint-Laurent (Québec)
H4S 1M5 Canada
T. : (514) 336-8885
F. : (514) 336-9222
www.mtygroup.com

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Computershare Trust
Division du Canada

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin LLP

ADMINISTRATEURS

Stanley Ma
Claude St-Pierre
Eric Lefebvre
Dickie Orr*
Victor Mandel*
Murat Armutlu*
Suzan Zalter

* Comité de vérification

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Éric Lefebvre
T. : (514) 336-8885
F. : (514) 336-9222
ir@mtgroup.com



Sources Mixtes

Groupes de produits issus de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org Cert. no. 1015-1000-000
© 1996 Forest Stewardship Council



**WWW.
MTYGROUP.
COM**

GRUPE
MTY
GROUP